VOLUME XVIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 7 JANVIER 1931 — NUMERO 32

LA LIBERTÉ

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:

Canada	$2.00
Etats-Unis	$2.50
Europe	$3.00

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LE DISCOURS DE BENNETT A REGINA

Formation d'une compagnie de crédit — Octrois aux provinces — Révision des traités de commerce — Négociations pour ouvrir le marché de Chine — Entente avec la France pour l'achat de blé — Accords secrets

Régina. — Le premier ministre du Canada, M. R.-B. Bennett, a fait connaître mardi soir, au cours d'une grande assemblée tenue à Régina, les mesures d'urgence auxquelles le gouvernement aura recours pour remédier à la situation désastreuse créée dans les provinces des prairies et dans le pays par la mévente du blé. Ces mesures sont les suivantes: (1) la création d'une corporation privée qui aidera au fermier par des prêts qui lui permettront d'adopter la culture mixte; (2) l'assistance aux provinces afin de procurer de la nourriture, le vêtement et des graines de semence au fermier réduit à la gêne; (3) des arrangements quant au crédit pour prévenir la vente forcée de la récolte de 1930; (4) une entente avec la France qui a donné la garantie qu'elle achèterait de 7,000,000 à 9,000,000 de boisseaux de blé de la récolte de 1930; (5) l'ouverture de négociations avec la Chine afin d'assurer un marché pour le blé canadien en Orient; (6) la révision de plusieurs traités d'affaires afin d'ouvrir des marchés au blé canadien; (7) des taux de transport établis sur la base de ceux de la passe du Nid-du-Corbeau pour le blé transporté par le chemin de fer de la baie d'Hudson.

M. Bennett a commencé son discours en rappelant les engagements qu'il a pris au cours de la dernière campagne électorale et en rappelant ce que son gouvernemnt a déjà fait en quelques mois pour les remplir. Le problème le plus urgent était celui du chômage. Le peuple du Canada rejetait le gouvernement libéral le 28 juillet et le 8 septembre le Parlement était déjà réuni pour autoriser le gouvernement à dépenser une somme de $20,000,000 de façon à procurer du travail dans le plus court délai possible au plus grand nombre de chômeurs possible. Quatre jours après la prorogation, on avait déjà édicté des règlements pour l'administration de ce fonds de $20,000,000. Des accords ont été conclus avec toutes les provinces et à la date du 20 décembre on avait déjà autorisé la dépense de $11,256,332. Le gouvernement ne veut pas supplanter les provinces, il ne cherche qu'à leur aider à s'acquitter de leurs obligations constitutionnelles.

Les deux grandes compagnies de chemin de fer, avec l'aide du gouvernement fédéral, les municipalités avec l'aide du gouvernement fédéral et des provinces, doivent entreprendre des travaux dont le coût total s'élèvera à $60,727,463. On ne saurait trop louer les compagnies de chemin de fer pour leur coopération. Les provinces des prairies ont profité directement de ces mesures. On avait en effet procuré à venir à la première semaine de décembre, 80,488 journées de travail en Alberta, 93,303 en Saskatchewan et 78,032 dans le Manitoba. Cette loi du secours aux chômeurs avait déjà procuré du travail à 81,7 2 personnes le 1er décembre et Québec n'avait pas encore fait son rapport. Tout ceci s'est fait en moins de trois mois. Il convient de féliciter le ministre du travail, le sénateur Robertson, pour les grands services qu'il a rendus au pays. Il connaissait admirablement toutes les provinces du Canada et il a travaillé jour et nuit. Il suffit de dire qu'il a abattu toute cette besogne en n'ajoutant que dix nouveaux fonctionnaires au personnel de son ministère.

Le gouvernement a adopté une législation fiscale d'urgence à la même session du parlement. Il ne s'agissait pas de fermer notre marché aux produits étrangers, mais de permettre au producteur canadien de soutenir la concurrence à chance égale sur le marché intérieur. Les résultats ont été remarquables. Alors que la production baissait dans toutes les industries et dans tous les pays du monde, le nouveau tarif a eu pour effet de mettre définitivement un frein au Canada à ce mouvement de baisse. Que l'on ajoute à cela que nombre d'industries ont augmenté leur production et cela jusqu'à 30% et 40%, que nombre de manufacturiers étrangers qui faisaient l'invasion du marché canadien s'apprêtent à établir des succursales dans les limites du Canada.

La Conférence impériale

M. Bennett s'est embarqué pour Londres où il allait assister à la Conférence impériale dès le lendemain de la prorogation. Il a proposé aux délégués rassemblés de resserrer les liens économiques de l'Empire par des préférences tarifaires avantageuses pour tout le monde. Il a franchement pris position, en déclarant qu'il songeait d'abord au Canada en faisant cette proposition et que le plus grand souci du Canada actuellement est d'assurer un marché plus stable pour son blé dans le Royaume-Uni. Il appartenait évidemment à la Grande-Bretagne de déterminer de quelle façon ce marché nous serait assuré contre la concurrence étrangère. Le premier ministre du Canada s'est toujours affirmé disposé à accepter le système des quotes-parts au lieu du système de préférences réciproques. Ceux qui disent qu'il a refusé définitivement le système de quotes-parts anticipent d'une façon injuste sur les résultats des délibérations qui se poursuivent, avec le gouvernement du Royaume-Uni.

Ses adversaires l'ont blâmé à cause de cette franchise. Les représentants de tous les Dominions ont accepté le principe de ses propositions. Si cette franchise est une faute, c'en est une dont ses adversaires ne se sont certainement jamais rendus coupables. M. Mackenzie King a fait sa dernière campagne électorale en demandant aux électeurs de l'appuyer parce que le parti libéral représenterait plus avantageusement le pays à la Conférence impériale. Si l'on en juge par son attitude au Parlement, il aurait consenti de plus grands avantages à la Grande-Bretagne sans rien obtenir en retour. Un ancien ministre a prétendu que M. King aurait réussi à vendre notre blé alors qu'un agriculteur anglais m'avouait qu'il avait perdu $25 pour chaque arpent de blé en culture. Allons donc!

Les traités de commerce

Le premier ministre a rappelé l'engagement qu'il a pris à Winnipeg, le 9 juin, au sujet des traités de commerce conclus par le gouvernement libéral. Si nous prenons le pouvoir, avait-il dit en cette circonstance, j'entreprendrai une revision complète des traités de commerce, et je dénoncerai ceux de ces traités qu'il ne sera pas possible d'amender de manière à assurer de meilleures conditions à nos cultivateurs, et le Canada n'accordera un tarif préférentiel à aucune nation restreignant l'importation chez elle de nos produits naturels. Il a expliqué que cet engagement, il l'a fait connaître au gouvernement français, pendant son séjour à Paris à l'issue de la conférence impériale. La France a changé de ministère depuis, mais le Canada a quand même reçu l'assurance que la France garantit l'achat d'un minimum de sept à neuf millions et demi de boisseaux de la récolte de 1930. C'est la première fois dans l'histoire que la France donne une telle garantie. L'information que nous avons pu obtenir jusqu'à présent indique que les meuniers achèteront peut-être une vingtaine de millions de boisseaux de blé au Canada, en 1931. Je n'hésite pas à affirmer, a ajouté le premier ministre, que jamais la France n'a tenu le Canada en plus haute estime qu'aujourd'hui.

Il en sera de tous les pays dont j'étudie les traités présentement, comme il en est de la France. Je leur serai favorable et ils devront nous être favorables. Le Canada, qui est une des plus grandes nations commerçantes du monde, a le droit et le pouvoir d'exiger une réciprocité de bénéfices, dans son commerce international. Et vous avez aujourd'hui un gouvernement qui exigera la reconnaissance de ce droit. Nous devons nous remettre des erreurs des neuf dernières années. Pour le parti conservateur c'est "Canada d'abord".

La mévente du blé

Le premier ministre a ensuite parlé de la mévente du blé. Pendant son séjour en Angleterre, il a reçu une information quotidienne au sujet du blé et de l'enquête que le gouvernement faisait, pour remédier à la situation. Cela a permis d'annoncer, le 22 décembre, que le gouvernement avait conclu des arrangements pour assurer un marché à la récolte de blé de l'Ouest.

Agissant comme fidéicommissaire du peuple tout entier, devant une situation qu'on reconnaissait d'urgence nationale, le gouvernement a pris des mesures, au moyen de l'extension de la facilité des crédits, et par d'autres moyens, pour empêcher une liquidation forcée de la récolte de 1930.

Nous n'avons pas fixé un prix du blé ... le pouvoir de prendre une telle mesure appartenant en temps de paix aux gouvernements provinciaux. Les difficultés juridiques mises à part, il est clair que notre consommation domestique ne peut pas, comme celle des Etats-Unis, absorber le surplus de notre blé, de sorte que la fixation d'un prix supérieur au prix que la demande mondiale indiquait eût été mauvaise. Il ne faut pas d'ailleurs oublier que le gouvernement fédéral doit prendre toutes les précautions raisonnables pour sauvegarder le crédit national, parce que dans quelques années nous aurons à faire face à une échéance de près d'un billion de dollars de notre dette nationale consolidée.

Je ne crois pas qu'il soit de l'intérêt public de discuter, en cette situation d'urgence, les détails des arrangements que nous avons conclus, a déclaré M. Bennett.

Je le répète, c'est une mesure d'urgence. Rien à part l'urgence ne peut justifier l'aide directe du gouvernement aux entreprises particulières. La présente crise économique affecte au Canada d'autres producteurs que ceux de l'Ouest, et qui pourraient eux aussi réclamer de l'aide, mais la vente de notre récolte est essentielle au bien-être de toutes les parties du Canada. Mais les producteurs de l'Ouest devront voir dans l'aide qu'on leur apporte la plus sûre preuve que le pays tout entier est avec eux aux heures de détresse.

Je me propose d'offrir aux gouvernements provinciaux la coopération cordiale et immédiate du gouvernement fédéral aux efforts qu'ils font pour alléger les souffrances du peuple cet hiver et pour fournir aux producteurs les semences dont ils auront besoin le printemps prochain. Ce n'est pas l'aumône que nous offrons aux gens de l'Ouest. Nous leur offrons de l'aide dans une mesure que les circonstances justifient pleinement. L'idée que M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien, a émise il y a quelque temps mérite d'être acceptée. Une organisation privée, ayant comme actionnaires les compagnies de transport, les banques, les entreprises industrielles et les corporations de prêts sur hypothèque, et possédant un capital raisonnable qu'elle emploiera comme un fonds de prêts, remédiera aux besoins de la situation. Cette organisation fera des affaires dans lesquelles les banques ne peuvent pas s'engager. Un contrôle local réduira les risques au minimum. Aux Etats-Unis, une organisation du genre n'a enregistré que $27,000,000 de pertes après avoir fonctionné longtemps.

Nécessité des marchés

Mais il reste que le Canada doit conquérir et maintenir des marchés plus étendus pour nos produits soit naturels, soit manufacturés. Je me suis engagé à une politique de protection pour les Canadiens et je me suis engagé à favoriser et à développer nos intérêts agricoles, animaux et laitiers. Je prévois que la révision des traités aura pour effet de procurer des marchés plus sûrs pour nos produits naturels. Je vous ai aussi dit que lorsque la Conférence Economique se réunira de nouveau à Ottawa, une entente se fera qui aura pour résultat d'assurer un marché plus étendu dans l'Empire pour les produits canadiens. Mais même si ces projets se réalisent, le Canada aura encore sur les bras un surplus de blé. Il est par conséquent de notre devoir de trouver de nouveaux marchés et d'aider nos exportateurs à faire une légitime concurrence aux autres exportateurs.

Quels sont les marchés mondiaux inexplorés par nous? Vous de l'Ouest, vous avez souvent tourné les yeux vers l'Orient. Là vit un demi-billion de personnes à qui nous devrions vendre nos produits naturels, mais aussi les produits manufacturés. Pourquoi cela n'a-t-il pas encore été fait? Ce n'est pas mon intention, dit M. Bennett, de condamner ce soir la conduite du gouvernement libéral à ce sujet. Les difficultés ne sont pas, je crois, insurmontables, et le gouvernement actuel se propose de les vaincre. Je crois qu'en ce moment M. Marler, notre ministre au Japon, est en route pour la Chine où il discutera avec le gouvernement de ce grand pays la vente de millions de boisseaux de blé. L'Orient est le client logique du Canada. Nous avons les marchandises dont il a besoin. Nous avons son amitié. Nous avons les avantages géographiques, et le gouvernement a l'intention de canaliser le marché vers l'Orient, c'est-à-dire, c'est le cas de le dire, de travailler à l'orientation du commerce de ce pays.

M. Bennett rappelle ensuite ce à quoi son gouvernement s'est engagé au sujet des transports: vers le nord, le chemin de fer de la Baie d'Hudson; vers le sud, la canalisation du Saint-Laurent, la construction dans l'Est et l'Ouest de voies ferrées, et la construction d'une route transcontinentale.

Il s'arrête à parler des deux réseaux ferrés. Nos taux de fret, dit-il, sont plus bas que dans les autres pays, et principalement aux Etats-Unis. Dans ces pays ils sont au minimum, tandis qu'il n'en est pas ainsi au Canada. La question de taux de transport à meilleur compte sera étudiée par le gouvernement à la lumière des revendications de toutes les classes, et tout le secours que nous pourrons apporter le sera, principalement pour les industries de charbon et d'huile. Cela marquera le premier pas du gouvernement dans l'inauguration d'une politique nationale de combustible.

M. Bennett ajouta qu'il pensait qu'il n'était pas tout à fait juste de jeter le blâme sur les "pools" de blé de l'Ouest pour la mévente du blé des dernières récoltes. Il cita en passant des témoignages concordants, dans sa manière de voir. L'attitude des "pools" fut celle qu'ont prise la plupart des grands commerçants de grain du Canada. Je mentionne ce fait parce que je remarque qu'il y a une certaine tendance de la part de Canadiens à blâmer le producteur de l'Ouest de la mévente du blé.

Le problème le plus important au Canada à l'heure actuelle, c'est celui du blé. Quand nous avons des pauvres, nous devons les nourrir; quand nous avons des chômeurs, nous devons leur donner du travail; quand une partie du pays est dans le malaise, toutes les autres doivent concourir à l'aider, a dit M. Bennett, et c'est pourquoi je vous demande de tous coopérer à résoudre le problème du blé et à faire du Canada un pays plus grand, plus prospère et plus uni.

M. BENNETT ET LES CAUSES DE LA DEPRESSION

Le premier ministre est décidé à en trouver les causes et à ramener la prospérité

Calgary. — L'application de mesures temporaires en vue de remédier à l'état économique actuel n'est pas satisfaisante pour l'hon. R.-B. Bennett. Il est décidé à déterminer les causes finales de la présente dépression et à poser les fondements d'une prospérité future permanente. C'est ce qu'il a déclaré à une assemblée des citoyens de Calgary à un dîner du "Board of Trade" et du club Kiwanis.

Le premier ministre ne sait trop quelle réponse donner aux questions qui se présentent à son esprit dans le moment, mais il est déterminé à trouver cette réponse. Il appartient au gouvernement de faire disparaître les causes intimes de la dépression. La science moderne, en éliminant la distance, a permis aux populations de tous les pays de savoir ce qui se passe dans les autres. Nos relations faciles avec les autres peuples ont beaucoup à faire avec nos idées de dépression. Nous avons l'impression que le monde entier est désorganisé et que sa psychologie se reflète sur la façon morose et solennelle dont certains hommes marchent dans les rues de Calgary.

Le premier ministre parla quelque peu des questions internationales, en se basant sur l'expérience acquise à la récente conférence impériale. Je suis convaincu, dit-il, que nous sommes en train d'apprécier la valeur de la paix. Ceux qui parlent de guerre ne représentent pas les convictions des hommes avec lesquels je suis venu en contact. Toutefois, bien qu'on parle de paix et de désarmement, il y a en Europe des nations qui approprient plus qu'autrefois des fonds pour la guerre et ont sous les armes un plus grand nombre d'hommes.

La révolution à Panama

Panama. — Une rapide révolution a renversé le gouvernement du président Florencio Harmodio Arosemena, qui a démissionné et cédé son poste à un des chefs révolutionnaires, le docteur Harmodio Arias. Dix personnes ont perdu la vie et quatorze ont été blessées dans un combat près du palais présidentiel, avant la chute du gouvernement. La paix paraît rétablie.

Lord Cromer à Rideau Hall

Londres. — On parle sérieusement de lord Cromer comme prochain gouverneur général du Canada.

Les premiers ministres de l'Ouest en conférence avec M. Bennett

L'hon. R.-B. Bennett, premier ministre du Canada, est arrivé à Winnipeg mardi matin, en même temps que le premier ministre Brownlee, de l'Alberta, et le premier ministre Anderson, de la Saskatchewan. Une conférence des trois premiers ministres provinciaux et du premier ministre fédéral a eu lieu au Palais législatif. On y a discuté les projets de secours aux fermiers de l'Ouest en aliments, vêtements, combustible et grains de semence, ainsi que la question de la garantie fournie aux banques par les gouvernements provinciaux au nom de la Coopérative du Blé.

JOFFRE VISITA LE CANADA EN 1917 ET 1922

Une déclaration de sir George Perley, haut commissaire du Canada à Londres en 1914

Ottawa. — Le maréchal Joffre, dont le génie militaire a tenu en respect l'armée allemande pendant la bataille de la Marne, a visité le Canada en deux occasions différentes. Peu de temps après que les Etats-Unis entrèrent dans la guerre, en avril 1917, Joffre était membre d'une importante mission alliée qui conféra avec les chefs de ce pays et visita aussi le Canada. En 1922, Joffre passa par la Colombie-Anglaise, en route pour la France, après un voyage en Orient.

Au commencement de mai 1917, le maréchal Joffre, René Viviani, ministre de la justice de France, et l'hon. A.-J. Balfour (plus tard le comte Balfour), secrétaire des affaires étrangères de Grande-Bretagne, allèrent aux Etats-Unis pour conférer avec le président Wilson et autres hommes en vue de ce pays. Le même mois, Joffre visita Montréal, où on lui fit une réception civique.

Le maréchal Joffre n'est jamais venu à Ottawa, mais MM. Viviani et Balfour visitèrent tous deux la capitale et prononcèrent des allocutions devant les deux chambres du parlement, qui siégeait alors au musée national, par suite de l'incendie des édifices parlementaires. Sir George Foster était alors premier ministre intérimaire, à cause de l'absence de Sir Robert Borden, alors en Angleterre. Les discours des deux hommes d'Etat furent rapportés dans le "Hansard".

Sir George Perley

Sir George Perley, ministre dans le cabinet Bennett et haut commissaire du Canada à Londres pendant la guerre, a fait la déclaration suivante:

"Ceux qui se sont rendu compte du grand danger dont nous étions menacés pendant les premières semaines de la guerre ne pourront jamais oublier le maréchal Joffre, le héros de la Marne, connu par ses hommes sous le nom de "Papa Joffre". Les troupes françaises qu'il commandait, avec l'aide des "méprisables" britanniques, mirent en déroute les Allemands juste au moment où ils croyaient que Paris allait tomber entre leurs mains. Jamais dans la suite l'ennemi ne fut si près de la victoire. Gloire à ce grand soldat disparu. La France perd un patriote et un grand meneur d'hommes qui a servi son pays aux jours sombres. Le monde entier se joint à la France dans son deuil."

Mort de M. Arthur Bettez, de Trois-Rivières

Trois-Rivières, P. Q. — Le maire Arthur Bettez, député fédéral de Trois-Rivières-Saint-Maurice, est mort subitement dimanche, d'une syncope. Il était né à Trois-Rivières en 1871, descendant d'une famille suisse. Après avoir été échevin, puis maire de sa ville, il fut élu en 1925 député libéral, réélu en 1926 et 1930.

Le juge Duff sera administrateur du Canada

Ottawa. — Il est probable que le juge Duff, de la Cour suprême, sera nommé administrateur lorsque lord Willingdon partira le 14 janvier. On connaîtra avant longtemps le nom du nouveau gouverneur, mais il est improbable qu'il arrive au Canada avant le départ du vicomte Willingdon. Dans cette alternative un administrateur serait nommé en attendant l'arrivée du nouveau gouverneur général. [illegible]

LE MARECHAL JOFFRE EST MORT

Il a succombé samedi matin, après avoir été deux jours dans le coma — On lui fait aujourd'hui les mêmes funérailles qu'au maréchal Foch — Sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile — Brillante carrière militaire

Paris. — Le maréchal Joseph-Jacques-Césaire Joffre est mort samedi, après une quinzaine de maladie au cours de laquelle il a fallu lui amputer la jambe gauche. Il aurait eu 79 ans le lendemain du jour où il a succombé.

La fin a été paisible. Mme Joffre, sa fille, son gendre et le frère du défunt étaient seuls présents avec deux officiers de son état-major et quelques familiers. Il est mort à 8 h. 23 du matin, sans sortir du coma dans lequel il était plongé depuis jeudi. La dernière absolution lui a été donnée à 8 h. par l'aumônier militaire Bellesoeur.

En dépit de l'heure matinale, une foule s'est rassemblée immédiatement devant l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu. La nouvelle s'est répandue rapidement à travers Paris, où sa mort était attendue depuis plus d'une semaine.

Force d'âme

La maladie du maréchal s'est déclarée en juillet dernier. Les médecins ont dès lors diagnostiqué une artérite. En novembre, la gangrène se manifestait dans la jambe gauche. Le mal ayant soudain empiré le 19 décembre, le malade fut transporté à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu et le soir du même jour, les médecins devaient amputer, à mi-cuisse, la jambe gangrenée. Le maréchal refusa de se laisser endormir pour l'amputation, disant aux médecins qu'il désirait voir ce qu'ils allaient lui faire. Ceux-ci appliquèrent simplement un anesthétique local et le maréchal regarda calmement l'opération. Dix minutes plus tard, il recevait le général Issaly, son chef d'état-major.

Pendant l'agonie de l'illustre guerrier, le gouvernement annonçait que le maréchal Joffre était nommé de nouveau membre du conseil de guerre suprême.

La disparition du maréchal Joffre enlève de la scène du monde tous les grands chefs militaires de la guerre, à l'exception de trois: Von Hindenburg et Ludendorff, d'Allemagne, et Pershing, des Etats-Unis. Des chefs français de renom il reste encore le maréchal Pétain, défenseur de Verdun, mais il n'eut jamais le commandement suprême des armées françaises comme Joffre et Foch.

Funérailles mercredi

La dépouille du maréchal Joffre a été exposée lundi et mardi dans la chapelle de l'Ecole Militaire. Les funérailles auront lieu mercredi. Le gouvernement a décidé qu'elles seraient aussi solennelles que celles faites au maréchal Foch. Il avait songé à faire exposer le corps du vieux maréchal sous l'Arc de Triomphe; mais Mme Joffre, voulant éviter aux soldats et au public l'inconvénient de se tenir nu-tête à cette saison de l'année, a préféré la chapelle Saint-Louis de l'Ecole Militaire.

On estime que 50,000 personnes sont venues rendre un dernier hommage au vainqueur de la Marne lundi et mardi.

Les troupes escorteront le cercueil à l'Arc de Triomphe à 9 h., mercredi. Les chaînes seront enlevées pour permettre au cortège de passer sous l'Arc, où le maréchal Joffre et le maréchal Foch ont passé à cheval à la tête de la parade des Alliés en 1919, pour commémorer la victoire. La procession funéraire s'arrêtera devant la tombe du soldat inconnu, sous l'Arc de Triomphe, pour une minute de silence. Elle descendra ensuite l'avenue des Champs Elysées et la rue de Rivoli, passera devant l'Hôtel de Ville et se rendra à la cathédrale de Notre-Dame pour le service funèbre.

Le seul discours annoncé sera prononcé par Louis Barthou, ministre de la guerre, au nom du gouvernement et de l'Académie française.

En Chine et au Tonkin

Le maréchal Joffre naquit en 1852 à Rivesaltes (Pyrénées Orientales), d'une famille de descendance espagnole qui comptait onze enfants. La guerre franco-prussienne de 1879 interrompit ses études, et le jeune Joffre, âgé de 18 ans, prit part à la défense de Paris.

Ayant perdu sa première femme, il demanda de partir pour l'Indochine et prit part à l'occupation de Formose en 1885, passant ensuite trois ans à Hanoï, où il commandait le génie. En 1892 il était envoyé au Sénégal et en 1893 mis à la tête d'une colonne qui pénétra dans Tombouctou le 12 février 1894 après une marche forcée de près de 600 milles.

Généralissime

Fait général de brigade en 1900 et général de division en 1905, il fut appelé en 1910 au conseil supérieur de la guerre, dont il devint le vice-président en même temps qu'il était nommé chef d'état-major. Il assuma les fonctions de généralissime de l'armée française le 5 août 1914, deux jours après que l'Allemagne eut déclaré la guerre à la France, et l'histoire de sa vie dans les deux années qui suivirent se confond avec celle de la guerre elle-même sur le front ouest. La victoire de la Marne par laquelle l'armée française, avec l'aide du corps anglais commandé par le général French, repoussa les Allemands jusqu'à l'Aisne et sauva Paris au commencement de septembre 1914, fut l'apogée de la carrière militaire du maréchal Joffre.

Le général Galliéni, gouverneur militaire de Paris, ayant remplacé M. Millerand au ministère de la guerre le 30 octobre 1915, Joffre reçut le commandement suprême de toutes les armées françaises. Mais il fut en butte à une campagne hostile, et, après l'indécise bataille de la Somme en 1916, devint aviseur technique du gouvernement dans la conduite de la guerre. Il gardait toujours le titre de généralissime des armées françaises, mais le général Nivelle commandait celles du nord et du nord-est, ce qui lui conférait la direction véritable des opérations sur le théâtre principal de la guerre.

A la fin de décembre 1916, le général Joffre cessa d'être aviseur technique du gouvernement, mais fut promu en compensation maréchal de France.

Le vainqueur de la Marne quitta le service militaire actif et prit part à diverses conférences des Alliés à Londres et à Paris.

Le général Nivelle, ayant échoué dans son offensive entre Soissons et Reims, fut remplacé en 1917 par le général Henri-Philippe Pétain, qui fut comme Foch fait maréchal vers la fin de la guerre.

En mission aux Etats-Unis

En 1917, quelques semaines après l'entrée des Etats-Unis dans la grande guerre, le maréchal Joffre et M. Viviani, ancien président du conseil, vinrent en Amérique à la tête d'une mission française. Partout des ovations saluèrent leur passage aux Etats-Unis et au Canada.

En 1918, Joffre fut fait membre de l'Académie française. Son oeuvre littéraire datait du 6 septembre 1914, jour où parut son ordre aux armées: "Au moment où va s'engager une bataille dont dépend le sort du pays, nul ne doit regarder en arrière. Une troupe incapable d'avancer devra garder le terrain qu'elle occupe et se faire tuer sur place. L'heure n'est pas à la faiblesse et aucune défaillance ne sera tolérée."

Un autre morceau littéraire de Joffre datait de 1895, année où un détachement français ayant été annihilé en Afrique, le futur généralissime conduisit une expédition punitive, dont il raconta ensuite la marche dans une brochure intitulée: "Ma marche sur Tombouctou".

"Papa Joffre"

Joffre n'avait rien du général de parade. On le vit rarement à cheval. Devenu veuf au commencement de sa carrière militaire, il épousa en secondes noces, 20 ans plus tard, Mme Loses, mère de deux enfants, avec laquelle il coula des années paisibles à Auteuil. Comme, après la bataille de la Marne, un ami lui disait: "Général, vous avez gagné la plus grande bataille de l'histoire", Joffre répondit: "Ce que j'espère bien avoir gagné, c'est de me reposer au plus vite dans ma petite maison des Pyrénées".

Lord Willingdon quittera Ottawa le 14

Ottawa. — S. E. le gouverneur général lord Willingdon et la vicomtesse Willingdon quitteront la capitale le 14 janvier prochain à midi et quart, par train spécial. Ils s'embarqueront à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, le 16 janvier. En route cependant, ils feront un bref arrêt à Québec. Ce sera leur dernière visite à la vieille capitale.

La dernière fonction officielle remplie par Son Excellence a été sa réception au Sénat au jour de l'An.

Le gouverneur général et la vicomtesse Willingdon seront accompagnés du capitaine et de Mme E.-C. Mieville, du colonel Fuller et du capitaine Straitfield.

ECHOS D'EUROPE

Un ministre belge contre l'accord militaire franco-belge

Bruxelles. — L'abolition de l'accord militaire franco-belge, conclu après la grande guerre, est vitalement importante pour l'avancement du désarmement international et de la paix mondiale, a déclaré Emile Vandervelde, leader ouvrier et ancien ministre des affaires étrangères.

Cet accord, établi en 1920, demande la coopération des états-majors français et belge dans la préparation de plans de guerre. M. Vandervelde était alors ministre des affaires étrangères; il soutient aujourd'hui que l'accord n'est plus nécessaire, qu'il a été remplacé par le pacte de Locarno.

Dans sa déclaration, M. Vandervelde dit que l'accord ne renferme pas de clause secrète, mais que des ententes entre états-majors pourraient entraîner la Belgique dans un conflit armé à la suite d'événements se produisant sur la frontière polonaise ou italienne. Le leader belge insiste ensuite sur la cordiale amitié de son pays pour la France. Ce projet serait porté au parlement le mois prochain.

Sa déclaration a été vigoureusement attaquée par certains journaux.

Notre sixième haut commissaire à Londres

Londres. — L'hon. George-Howard Ferguson, ancien premier ministre de la province d'Ontario, est entré en fonctions comme haut commissaire du Canada à Londres exactement cinquante ans après la création de ce poste. Ses cinq prédécesseurs, par ordre chronologique, furent sir Alexander Galt (1880-83), sir Charles Tupper (1884-96), lord Strathcona 1895-1914), sir George Perley (1914-22) et enfin l'hon. Peter Larkin, de 1922 à la date de sa mort en février dernier.

L'hon. M. Ferguson est donc le sixième haut commissaire du Canada à Londres.

Mort de lord Melchett

Londres. — Lord Melchett, le grand industriel anglais, est décédé à l'âge de 62 ans. Il était atteint de phlébite depuis le mois d'octobre. Lord Melchett était universellement connu pour les grands "mergers" qu'il avait réalisés, pour la part qu'il avait prise à la politique, pour l'encouragement qu'il avait toujours donné au mouvement sioniste. Il était connu encore plus particulièrement au Canada où il possédait d'énormes intérêts dans les mines de nickel.

Lord Melchett, sir Alfred Mond, était le fils d'un pauvre émigré allemand d'origine juive. Il se fit admettre au barreau, mais préféra se tourner vers les affaires et consacrer son énergie à développer l'industrie de produits chimiques fondée par son père. Il devait finir par dominer toute l'industrie chimique anglaise en créant le "merger" de l'"Imperial Chemical Industries", au capital de $380,000,000.

NOUVELLES DE PARTOUT

Les profits diminuent

Vancouver. — Pour la première fois depuis 1921, la Commission des liqueurs de la Colombie-Britannique a vu ses profits diminuer. En effet, d'après l'hon. J.-W. Jones, ministre des finances, pour les six mois qui prenaient fin le 30 septembre, la première moitié de l'année fiscale, les profits étaient de $2,018,406 à comparer avec $2,235,161 pour la période correspondante de l'an dernier.

La session fédérale

Ottawa. — La session fédérale ne commencera probablement pas avant la fin de février, peut-être le 19 de ce mois.

Un grand nombre de questions seront étudiées à la prochaine session et l'on commence à se préparer en conséquence. Il est certain que l'on modifiera le tarif de nouveau.

La rumeur que lord Irwin, vice-roi des Indes, devienne gouverneur du Canada ne semble pas être fondée. Le successeur de lord Willingdon sera nommé sur recommandation du gouvernement fédéral. Cette recommandation sera soumise à Sa Majesté le Roi, et naturellement le plus grand secret entourera toute la procédure.

Vu que lord Willingdon doit quitter Ottawa le 14 janvier, on croit que l'on connaîtra sous peu le nom du prochain gouverneur du Canada.

Prix des vivres aux magasins de Moscou

Moscou. — Le gouvernement soviétique a ouvert 25 magasins à Moscou pour faire concurrence aux magasins privés qui disparaissent rapidement, dans le but d'obtenir un peu des rares roubles que possèdent encore les classes hors la loi.

Voici les prix de quelques marchandises offertes dans les magasins ouverts par le commissariat soviétique: beurre, $5 la livre; riz, $1.25 la livre; fromage, $6 la livre; saucisse fumée, $6 la livre; un chou, $1; pommes, $1 la livre; pommes de terre, 25 sous la livre; poisson fumé, $5 la livre; jambon, $4.50 la livre.

D'autres magasins du même genre ont été ouverts à Leningrad.

La production du vin en France

Paris. — Voici, d'après l'enquête du "Moniteur Vinicole", quelques évaluations de la récolte des vins en France pour 1930. En tête se classe le département de l'Hérault avec 8,750,000 hectolitres, puis l'Aude avec 5,000,000, le Gard avec 2 millions 880,000, les Pyrénées-Orientales avec 2,700,000. La Gironde a fourni 2,000,000 d'hectolitres, la Côte-d'Or 220,000, le Rhône 320,000, l'Indre-et-Loire 460,000, le Haut-Rhin 550,000, etc... Les départements les plus pauvres en vignobles se classent ainsi pour cette année: la Seine, 10 hectolitres, les Ardennes 10 hectolitres, la Creuse 5 hectolitres.

L'Algérie a fourni 11,200,000 hectolitres et la Tunisie 600,000.

Total général pour la France: 51 millions 367,450 hectolitres.

L'Australie restreint l'immigration

Canberra, Australie. — Le gouvernement a décidé de restreindre l'immigration tant que l'état des affaires au pays ne se sera pas amélioré. Le gouvernement désire coopérer avec tous les pays intéressés, aussi a-t-il averti les compagnies de transport qu'il n'est pas désirable qu'elles facilitent le voyage aux immigrants qui veulent se rendre en Australie. A l'exception des immigrants britanniques, seront seuls admis les immigrants qui ont déjà en leur possession des permis d'entrée déjà émis par le gouvernement. Cette décision n'affecte pas les touristes et les hommes d'affaires.

Réélu chef du parti libéral albertain

Calgary, Alberta. — M. George-W. Webster, député provincial de Calgary, a été réélu chef du parti libéral pour la prochaine session à la Législature au cours d'un caucus des députés libéraux. On a adopté une résolution condamnant la hausse du tarif effectuée par le gouvernement Bennett, en déclarant que cette hausse avait contribué à faire monter le coût de la vie, surtout dans l'Ouest. Une autre résolution déplore la situation où se trouvent les fermiers de l'Ouest et favorise la coopération pour l'écoulement des produits, mais sans aucune intervention de la part du gouvernement.

Le petit-fils de Jules Verne assistera au baptême du nouveau "Nautilus"

New-York. — C'est le commandant Cloan Dananhover qui pilotera le nouveau "Nautilus", sous-marin qui sera utilisé par l'expédition sous-marine au Pôle Nord qui partira le printemps prochain avec pour chef Sir Hubert Wilkins. Le baptême du nouveau "Nautilus" aura lieu à Philadelphie au mois de février.

Le commandant Cloan Danahover est de retour de France où il était allé demander à M. Jean-Jules Verne, avoué à Rouen, et petit-fils du fameux auteur de "Vingt mille lieues sous les mers", de venir à Philadelphie assister au baptême du nouveau "Nautilus", touchante invitation qui a été acceptée.

Les millionnaires sont nombreux aux Etats-Unis

Washington. — En 1928, il y avait aux Etats-Unis 511 individus qui jouissaient d'un revenu d'un peu plus d'un million. Ce nombre est de 227 plus élevé qu'en 1927.

Vingt-six individus ont un revenu de plus de $5,000,000 annuellement, parmi lesquels douze habitent New-York. Le revenu net rapporté par 2,523,063 personnes a été de $25,226,326,912, savoir une augmentation de $2,681,236,359 sur l'année 1927.

Un homme pratique

Hiver. Un froid terrible règne partout. Un shérif trouve sur la grand'route couverte de neige un pauvre nègre tout transi par le froid glacial. Il prend le pauvre bougre à côté de lui sur son cheval et le conduit au plus prochain poste de secours.

Ici, un médecin examine l'homme gelé et, aussitôt ordonne à l'infirmier de service:

— Deux hommes le tiendront et un homme lui versera du cognac dans le gosier.

A ce moment-là, notre nègre se réveille et, revenant à lui, dit:

— Non, docteur, un homme suffit à me tenir et deux me verseront à boire!

CARTES PROFESSIONNELLES

VOLUME XVIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 7 JANVIER 1931 NUMERO 32

Les vies ne se mesurent pas à leur longueur; elles ne sont irrémédiablement courtes que si elles sont vides.

Etienne LAMY.

LA LIBERTÉ

Plaignons-nous moins de notre temps et plus de nous-mêmes. Soyons moins découragés, mais soyons meilleurs.

OZANAM.

LA "NORTHWEST REVIEW"

Notre excellent confrère la *Northwest Review* vient de marquer par un intéressant numéro spécial son quarante-cinquième anniversaire de publication.

Ce sera peut-être une surprise pour beaucoup d'apprendre l'âge véritable du doyen des journaux catholiques de langue anglaise de l'Ouest. Il a bien vu le jour le 29 août 1885. Pour souligner son ancienneté et sa force de résistance, il suffira peut-être de dire que des nombreuses autres feuilles fondées à Winnipeg de 1871 à 1885, il a seul survécu avec le *Free Press*.

Pour mieux situer la date de cette naissance, rappelons qu'en ce mois d'août 1885 trouve place un événement historique considérable: la condamnation à mort de Riel à Régina. Et c'est le 13 août de la même année que les Jésuites prenaient charge officiellement du Collège de Saint-Boniface.

L'archidiocèse de Saint-Boniface, qui comprenait alors, outre la province du Manitoba, une partie des Territoires du Nord-Ouest et du district du Keewatin, comptait 20,000 âmes, avec quarante-quatre prêtres, dont vingt-quatre religieux et vingt séculiers.

Il existait déjà un journal catholique de langue française. Dès 1871, Joseph Royal avait fondé le *Métis* qui, en 1882, était devenu le *Manitoba*. Mais grâce à l'immigration, le groupe des catholiques anglais augmentait rapidement, et il éprouvait le besoin d'avoir son organe à lui pour répondre aux fréquentes attaques de la presse anglo-protestante.

* * *

Ce fut un modeste typographe, J.-J. Chaddock, qui osa risquer l'aventure et resta vaillamment au poste pendant deux ans comme rédacteur, administrateur, compositeur, agent de publicité, etc. Le journal naissant, on le devine, eut des débuts extrêmement pénibles et ne survécut que par miracle. Les abonnés étaient forcément très clairsemés et les autres sources de revenus faisaient complètement défaut. Cependant la vaillante petite feuille démontrait de plus en plus sa raison d'être et s'attirait par là même des sympathies. Si elle ne réussissait pas encore à joindre les deux bouts par ses propres moyens, elle pouvait du moins compter sur la générosité de quelques amis pour se maintenir vaille que vaille. De fait, c'est surtout grâce à une subvention régulière de Mgr Taché que la *Northwest Review* put continuer son bon travail parmi la population anglaise du Manitoba et de l'Ouest. C'est à une même pensée féconde d'apostolat moderne — considérablement élargie pour répondre aux besoins nouveaux — qu'obéira son successeur Mgr Langevin, en confiant aux Pères Oblats l'oeuvre de presse de la *West Canada*, grâce à laquelle Allemands, Anglais, Polonais, Ruthènes, Canadiens français ont été dotés de journaux catholiques dans leur langue nationale.

Retracer les luttes qu'a soutenues la *Northwest Review*, ce serait passer en revue toute l'histoire de l'Ouest des quarante-cinq dernières années, car elle a pris une part active à la discussion de tous les problèmes intéressant l'élément catholique et surtout à la grande question des écoles du Manitoba.

Il faut nous contenter d'inscrire ici les noms des principaux rédacteurs en chef ou collaborateurs qui ont tenu la plume dans ses colonnes: le Père Louis Drummond, S.J., éducateur et conférencier renommé; N.-D. Beck, un converti, qui devait faire une brillante carrière comme avocat et juge de la Cour suprême de l'Alberta; le Dr J.-K. Barrett, dont le nom demeure attaché à la phase judiciaire de la lutte pour les écoles; W.-F. Russell, dont la collaboration continue; l'abbé A.-A. Cherrier, aujourd'hui Mgr Cherrier, P.A., vicaire général du diocèse de Winnipeg; le regretté abbé Stephen Ryan, décédé l'année dernière à New-York, après un séjour de deux ans au Collège Canadien à Rome. Le rédacteur actuel est M. l'abbé W.-T. Edmondson.

* * *

Après une brève période d'éclipse, au cours de laquelle son nom même fut transformé en celui de *Central Catholic*, la *Northwest Review* retrouvait son ancien titre et prenait un nouvel essor en 1906, sous l'impulsion de la *West Canada Publishing Company*. Cette organisation de presse, devenue en 1925 la *Canadian Publishers*, est, on le sait, une oeuvre importante des Oblats du Manitoba, dont le R. P. J.-O. Plourde, O.M.I., a la direction depuis plus de vingt ans. Elle a placé nos journaux catholiques sur une base qui, sans en faire une entreprise lucrative, leur assure la subsistance matérielle et un développement normal.

Pendant la plus grande partie de sa longue existence, la *Northwest Review* a été le seul journal catholique de langue anglaise de l'Ouest. C'est par elle surtout que le public anglais est tenu au courant des activités des groupes catholiques de notre immense région. Aussi son nom est-il avantageusement connu à travers tout le Canada. La largeur d'esprit dont elle fait preuve dans les questions de langues et de nationalités n'a pas peu contribué à maintenir la bonne entente entre les catholiques de différentes origines.

La *Liberté* est heureuse d'offrir à la *Northwest Review*, à l'occasion de ce quarante-cinquième anniversaire, ses meilleurs voeux confraternels de succès et de prospérité.

Donatien FREMONT.

La "Bannière de Marie-Immaculée"

Par les longues soirées d'hiver, l'on se demande souvent: que lirons-nous ce soir? Las des tracas de la vie nous sentons le besoin de retremper nos âmes dans une lecture qui apporte, en même temps que distraction, lumière et aliment surnaturel.

La "Bannière de Marie-Immaculée" publiée une fois l'an par les Oblats de Marie Immaculée d'Ottawa, répond pleinement à ce désir. D'une belle tenue littéraire, remplie de récits édifiants et d'articles signés de noms de missionnaires connus, c'est la revue que l'on aime lire le soir autour de la table de famille.

Comme son titre l'indique, le but de cette publication est surtout d'inspirer l'amour de la Très Sainte Vierge, le désir de la mieux connaître.

L'abonnement est de 50 sous; de nombreuses indulgences y sont attachées.

S'abonner un an, c'est en contracter l'habitude pour la vie, tant la "Bannière" intéresse et captive.

Qu'on veuille bien s'adresser au Rév. Père directeur de la "Bannière", Juniorat du Sacré-Coeur, Ottawa.

Montréal — M. l'abbé Lionel Groulx, professeur à l'Université de Montréal, est parti vendredi soir pour New-York où il s'embarquera pour l'Europe. Il s'en va donner une série de conférences en France.

LE DISCOURS DE REGINA

Que faut-il penser du discours de M. Bennett? Les avis, comme il fallait s'y attendre, sont partagés.

Le *Star*, de Saskatoon, qui appartient à la même famille politique que le *Leader* et le *Free Press*, mais qui, craignant terriblement la naissance d'un journal conservateur à Saskatoon, se tient sur la clôture, essayant de plaire à tout le monde, décerne à M. Bennett un brevet de sincérité, et dit qu'il faut reconnaître que le premier ministre a le courage d'envisager la situation en face.

Les journaux conservateurs de l'Ouest chantent les louanges de M. Bennett, mais semblent éprouver une certaine gêne, et leur attitude ressemble un peu à celle de l'auditoire de Régina qui, prêt à l'enthousiasme au début, se refroidit petit à petit, pour arriver à n'accorder qu'une ovation bien calme et juste polie, à la fin du discours.

C'est que les journaux se rendent compte, comme l'auditoire le fit, que M. Bennett ne nous apporte rien de précis, rien d'immédiat. C'est aussi l'opinion de M. Williams, président des *United Farmers*, qui, dans une entrevue, déclara qu'il trouvait peu de choses dans le discours du premier ministre, et affirma que l'auditoire de Régina avait été désappointé, abasourdi, stupéfié. On attendait beaucoup, on recevait bien peu.

Les présidents des organisations de l'Alberta et du Manitoba expriment la même pensée. L'on peut donc dire que ce discours, si impatiemment attendu, apporte une cruelle déception aux fermiers de l'Ouest. La situation reste aujourd'hui ce qu'elle était hier, sans aucune espèce d'amélioration sensible à l'horizon; et le premier effet du discours de M. Bennett fut d'occasionner une baisse de deux sous le minot dans le prix du blé dès le lendemain.

Est-ce à dire qu'il n'y a rien dans le discours du premier ministre? Non; affirmer une telle chose serait une injustice. Mais à un malade agonisant qui a besoin d'un énergique fortifiant, on offre... une purge.

Nous ne pouvons pas payer nos taxes, nous devons aux banques et aux compagnies d'hypothèques. Dans beaucoup de cas nos hommes engagés et nos battages sont encore impayés, et l'on vient nous offrir la charité d'un morceau de pain et d'une paire de chaussures pour cet hiver. C'est à cela qu'équivaut l'offre de secours de M. Bennett.

C'est de l'enfantillage et c'est humiliant. Si l'on veut nous aider, qu'attend-on pour réduire à un taux plus raisonnable le taux des intérêts? Va-t-on encore dire que cette question relève du gouvernement provincial? Nous en sommes fatigués de cette confusion des pouvoirs qui permet aux gouvernements provinciaux et fédéraux de se passer la balle les uns aux autres en dégageant leurs responsabilités.

Avec l'établissement d'un prix minimum, cette question d'intérêt est la plus importante à l'heure actuelle pour le fermier, et M. Bennett ne l'a pas seulement mentionnée dans son discours. Il a parlé du moratorium et de la suppression des dettes pour en ridiculiser l'idée, mais il a passé sous le silence le plus complet cette question vitale de la réduction du taux d'intérêt. Pourquoi? A-t-on peur de tarir l'une des sources les plus importantes du revenu des caisses électorales? Qu'on prenne garde à ne pas pousser nos fermiers à bout de patience, comme ils sont à bout d'endurance.

Y a-t-il quelque chose de plus immoral, de plus antisocial que de voir le blé à 30 sous le minot le numéro 1, à 18 sous le numéro 3 humide, avec des centaines de milliers de fermiers dans une détresse voisine de la misère, sans aucun espoir de relèvement prochain, pendant qu'aucun gouvernement n'a le courage ou la bonne volonté de toucher à des taux d'intérêt qui, dans bien des cas, s'élèvent à 12% ?

Le premier ministre nous fait entrevoir pour plus tard la création d'une compagnie spéciale de prêts pour aider les fermiers qui voudraient faire de la culture mixte, compagnie qui serait formée par les banques, les compagnies de chemins de fer et les compagnies d'hypothèques. Quel serait le taux de l'intérêt? On n'en a pas parlé.

Certes, cette mesure pourra donner plus tard des résultats intéressants, si le gouvernement peut nous procurer des marchés nouveaux et si l'on comprend que l'agriculture, mixte ou non, ne peut pas payer plus de 3 ou 4% d'intérêt.

Mais que nous donne pour le temps présent l'annonce de la création future de cette compagnie nouvelle? Il nous faut une aide immédiate, et l'on nous fait des offres de service qui pourront peut-être produire des effets quelconques dans cinq ou six ans.

Les fermiers demandent à tous les échos qu'on leur accorde un prix minimum, ou un boni, à titre tout à fait provisoire, en raison même de la crise exceptionnelle qui atteint l'agriculture, et l'hon. Bennett se débarrasse de la question en disant qu'elle relève des gouvernements provinciaux et en affirmant qu'il ne veut pas compromettre le crédit national. C'est une fin de non-recevoir absolue et définitive.

Les Etats-Unis et même l'Australie ont adopté des mesures à peu près semblables; mais il faut croire que les gouvernements de ces pays-là n'ont pas, autant que M. Bennett, souci du crédit national.

Le premier ministre ne semble pas vouloir comprendre que le crédit national ne souffrirait pas de l'établissement de ce prix minimum parce que l'argent reçu par les fermiers servira à payer leurs dettes les plus pressantes et restera dans le pays.

Ce prix minimum, mais est-ce qu'on ne le garantit pas aux manufacturiers en établissant des droits de douane qui leur permettent de vendre leurs produits en réalisant un bénéfice? On appelle cela de la protection. Le fermier est-il le seul au Canada à ne pas avoir droit à cette protection?

C'est justement cette politique qui, en temps de crise, creuse un fossé entre l'Est et l'Ouest. Nos gouvernants ne veulent pas le comprendre. Espérons que la Divine Providence les éclairera avant qu'il ne soit trop tard.

Nous n'aurions pas besoin d'un prix minimum pour nos grains si on nous permettait de réduire notre coût de production, en enlevant les droits de douane sur ce que nous achetons. On prétend que c'est impossible parce que ce serait la ruine des industries de l'Est. Préfère-t-on ruiner l'agriculture? C'est d'ailleurs à peu près fait.

Aussi longtemps que notre situation économique l'a permis, nous avons accepté sans murmurer ce tarif douanier, cette protection aux industries; et nous sommes prêts à le faire encore à condition que, dans les temps de crise comme ceux que nous traversons, on nous fasse bénéficier de cette protection.

Ce que nous ne pouvons pas accepter, c'est de compromettre non pas le crédit national qui tient tant au coeur de M. Bennett, mais le crédit individuel de tous les fermiers de l'Ouest en garantissant un prix minimum aux manufacturiers, par l'établissement solide des droits de douanes nécessaires à cette fin, et de ne rien recevoir en retour quand nous en avons tant besoin.

Comme le rédacteur du *Patriote*, je ne crois pas à l'efficacité des révolutions, et je lutterai de toutes mes forces contre toute idée de séparation d'avec l'Est. Je ne crois pas qu'il se trouve un seul Franco-Canadien qui consentirait à accepter l'idée d'une rupture de la Confédération. Nous aurions trop à y perdre au point de vue national. Mais c'est justement parce que je tiens au maintien de cette Confédération que je considère comme un devoir de jeter le cri d'alarme avant qu'il ne soit trop tard. Le mécontentement est là; il est réel, il gronde sourdement. Un jour ou l'autre il peut se traduire par quelque mouvement qu'on ne pourra plus enrayer.

L'hon. M. Bennett s'est servi du mot "traître" dans le cours de son discours. Qu'il prenne garde que ce mot ne soit appliqué plus tard à ceux qui, après avoir préconisé une politique étroite, n'ont pas su l'élargir et auront peut-être été responsables d'événements graves et dangereux.

Raymond DENIS.

TRIBUNE LIBRE

Encore!!!

Le chroniqueur de Lorette, dans la **Liberté**, a cru bon, à son tour, de partir en guerre contre le "Minuit, chrétiens". Hélas! encore une fois. Nous pensions la paix bien faite sur ce sujet. Non, les ennemis du fameux "Minuit..." ne veulent pas mourir. Ils se déplacent, ils déplacent leurs batteries ou plutôt ils les prêtent. Mais n'empêche que notre beau cantique garde toujours tous ses amis, et ils sont légion et ils ne lâcheront pas pour si peu.

Oui, au foyer même des vieilles, des bonnes traditions, dans la ville même de Québec, la patrie de Musette, on a chanté encore cette année le cher cantique. Et nous croyons savoir que là on y tient, c'est une conviction. Et Montréal emboite le pas avec Québec... pour cela du moins. Cela vous étonne? Voyez les journaux de la métropole. Des gens bien pensants donc, et qui ont une certaine piété, bataillent de pied ferme pour la tradition. Personne n'a oublié qu'en décembre 1928, à Montréal, on l'a défendue du haut de la chaire chrétienne. Au Manitoba même le bon sens de notre peuple l'impose encore à peu près partout. Prions pour que ce bon sens ne se laisse pas altérer par quelques très fins novateurs qui se créent la vocation de saboter le précieux héritage des aïeux.

Monsieur le chroniqueur, vous vous scandalisez de l'origine du "Minuit, chrétiens"? Mais oubliez-vous votre histoire? Les premiers chrétiens, au temps des Ambroise et des Augustin, n'apportaient-ils pas des temples païens des mélodies que leurs lèvres et leurs coeurs savaient rendre chrétiennes? Il y a, à Rome, me suis-je laisser dire, certains monuments païens passés au christianisme. La croix est au Capitole, paraît-il. Pourquoi refuser ces heureuses métamorphoses au monde de la musique?

Monsieur le chroniqueur, vous avez vu, une fois, dans une cathédrale, des sourires provoqués par ce cantique? Dites-nous donc dans quelle cathédrale. On enquêtera. Et si le cantique était mal chanté, comme vous l'avouez avec tant de candeur, pourquoi en faire porter la responsabilité au cantique?

Non, ne partons pas en guerre en Don Quichotte. Le cantique en question donne de toutes autres impressions que des impressions mondaines ou, comme vous le voudriez tant, des impressions juives. Incontestablement il donne des impressions religieuses. La "Croix" de Paris, en novembre 1927, le disait tout haut dans ses pages. Ces impressions, les braves gens de Lorette, sans excepter même leur chroniqueur, les ont ressenties et les ont goûtées. Nous les en félicitons et nous leur souhaitons ce bonheur encore pour plusieurs années.

Non, monsieur, ne vous scandalisez pas. Le célèbre cantique ne mal édifie point; je dis plus, il n'ennuie pas, n'endort pas, n'assomme pas, et, pour tout dire en un mot, n'invite pas à sortir de l'église et à fuir les exercices du culte. Donc ce n'est pas le "Minuit, chrétiens" qui devrait vous scandaliser, mais bien ce qui ennuie, ce qui endort, ce qui assomme...

DAVID.

40me anniversaire du "Messager Canadien du Sacré-Coeur"

Avec le numéro de janvier, le "Messager Canadien du Sacré-Coeur", organe de l'Apostolat de la Prière, entre dans sa 40ème année. C'est un chiffre qui a son importance en notre jeune pays et nous savons ce que ces années représentent de labeur et de dévouement. Aussi sommes-nous heureux d'offrir nos félicitations aux Rév. Pères Jésuites qui se sont succédé à la direction de la revue depuis 1892 et de rendre hommage à leur infatigable ardeur.

Sans cesse sur la brèche pour donner aux lecteurs des pages intéressantes et pleines de vie surnaturelle, ils ont bien mérité de tous ceux qui en ont bénéficié.

Succès et longue vie à la vaillante revue qui, chaque mois, en des articles soignés et attrayants, propage la vérité et même la bonne parole du Christ dans nos foyers canadiens et voeux ardents pour sa diffusion toujours croissante!

L'A.C.J.C. au Manitoba

Organe de l'Union régionale de Saint-Boniface

Piété — Etude — Action

Directeur: RAYMOND BERNIER

FORMATION ET ACTION SOCIALE

Toute véritable société a un but fixe et précis que doit connaître celui qui en fait partie et vers lequel doivent tendre ses efforts. C'est pourquoi il est nécessaire que tout membre de l'A. C. J. C. connaisse le but de cette association lorsqu'il signe sa formule d'adhésion. Bien plus, il doit y revenir, de temps à autre, pour ne pas le perdre de vue et pour constater s'il agit en accord avec l'idéal qu'il s'était proposé lors de son entrée dans l'association.

Il est écrit dans les statuts généraux que l'A. C. J. C. a pour but non seulement de grouper, mais "*de préparer ses membres à une vie efficacement militante pour le bien de la religion et de la patrie*". En d'autres termes, par les moyens qu'elle emploie — piété, étude, action — l'A. C. J. C. veut non seulement contribuer au développement spirituel et intellectuel de ses membres, mais elle veut travailler à leur formation sociale. Elle a conçu le dessein d'éveiller ou de développer chez les jeunes gens, chez nous tous, camarades, le sens social, qui consiste à tenir compte, dans nos relations avec les autres hommes, des exigences de la justice et de la charité; qui nous oblige à modifier nos jugements, nos attitudes, notre genre de vie, pour les faire servir non notre petit intérêt, mais celui de tous. Ce n'est pas toujours facile. L'homme est naturellement porté à l'égoïsme. Une éducation du sens social se révèle donc nécessaire.

Mais si l'A. C. J. C. veut donner des idées sociales à ses membres, ce n'est pas pour le plaisir de leur meubler l'esprit; c'est pour en imprégner leur vie. La question sociale n'est pas une question de sentiment, mais une question de doctrine, contenue dans l'Evangile et les Encycliques des papes. Cependant cette doctrine, pas plus que le catéchisme, ne doit être une connaissance abstraite; elle doit se manifester d'une façon vivante et concrète en devenant une règle de vie qui féconde toutes nos pensées, paroles et actions. L'acéjiste ne doit donc pas se contenter d'une formation théorique qu'il acquiert au cercle d'études et dans ses lectures; mais il doit se préparer à être, sur le terrain de la vie pratique, un chrétien capable de savoir ce qu'il a à faire et capable de le faire.

Le sens social, c'est la charité en action, la charité qui n'est pas satisfaite "*quand on a jeté quelques sous dans la sébille d'un mendiant*", mais qui s'insère dans les actes de la vie courante.

Comme l'écrivait notre président régional, l'étude du questionnaire sur les oeuvres post-scolaires révélera à l'acéjiste tout ce qu'il peut faire dans son propre milieu pour le bien de son prochain et le développement de la vie catholique. Qu'il se livre donc avec générosité et désintéressement aux oeuvres qui sollicitent son appui, se rappelant, avec Jacques Maritain, que "*Dieu prête plus d'attention à un acte de charité qu'au fracas de la chute d'un empire*".

Brunelle LEVEILLE,
Secrétaire régional.

L'A. C. J. C. ET LE PROBLEME RURAL

Nous reproduisons la dernière partie d'un article paru dans la **Liberté**, il y a quelques semaines, sous le titre: "L'A. C. J. C. et les jeunes cultivateurs":

"Un Cercle de l'A. C. J. C. dans chaque paroisse, comme ceux qui existent déjà dans quelques-unes, aiderait beaucoup à la solution de notre problème rural. Ici comme à Québec, ici plus qu'à Québec, — puisque nous avons affaire à plus forte partie adverse, — c'est le temps ou jamais de nous mettre résolument à l'oeuvre et d'aller de l'avant.

"Notre population rurale a besoin d'une bonne dose d'étude pour améliorer sa situation et l'étude à faire se fera difficilement en dehors d'un cercle rural de l'A. C. J. C. Pourquoi chaque paroisse n'aurait-elle pas le sien? Ceux qui, dans nos paroisses, fournissent généralement le branle trouveront que le plus court chemin pour arriver à une réalisation sur ce terrain est encore d'aller voir fonctionner un Cercle rural de l'A. C. J. C. dans les quelques paroisses où ils existent."

NOS PLUS JEUNES

Aujourd'hui tout le monde se préoccupe de la jeunesse. Les catholiques et surtout les prêtres s'y intéressent d'une façon particulière, parce que les jeunes sont la promesse de demain. L'A. C. J. C., elle non plus, n'est pas restée inactive. Association de jeunesse, elle n'a pas oublié les plus jeunes, ceux qui seront plus tard les membres de ses cercles.

Au Manitoba, nous comptons déjà quatre avant-gardes: celles de Saint-Pierre, de Sainte-Anne, de Letellier et d'Otterburne. Nous voudrions les voir en plus grand nombre, dans chaque paroisse, car en formant les plus membres que les avant-gardes fournissent.

Mais qu'est-ce qu'une avant-garde? C'est un groupement d'enfants ayant de 10 à 15 ans, créé en vue d'assurer à ses membres en même temps que la persévérance religieuse, la formation chrétienne et sociale nécessaire aux jeunes catholiques de notre temps, et leur préparation à l'A.C.J.C. Là où il n'existe pas un cercle, elle est le premier jalon, le petit noyau qui permettra plus tard d'en fonder un.

Sa création vient combler une lacune. Elle résout en outre la difficulté qu'on éprouve de jour en jour à atteindre les jeunes gens lorsqu'ils sont déjà imbus de préjugés ou détournés du sérieux de la vie par l'attrait des plaisirs quelconques ou des influences étrangères. L'avant-garde, en leur donnant de bonne heure une première formation selon l'idéal de l'A. C. J. C., sauve de pareils dangers l'avenir moral de ses membres.

Ainsi dans le milieu où la fondation d'un cercle est difficile faute de jeunes gens qui pourraient s'intéresser à quelque chose de plus élevé que de se blaser sur un verre de bière, ou dans l'atmosphère délétère des salles de billards, des restaurants et des magasins, tout n'est pas perdu. Il reste les plus jeunes, ceux qui ont l'âme sereine, le coeur neuf. Ceux-là peuvent être formés et assez facilement. Ils ne demandent qu'une main charitable pour les conduire, les instruire, leur faire connaître les beautés de la vérité, de l'évangile, du patriotisme.

C'est pénible de constater le gaspillage des énergies dont toutes, pourtant, nous avons grandement besoin. Une minorité catholique et française ne peut pas se payer cette déchéance, chaque homme doit compter, il n'y a pas de place pour le bois mort. Et comment endiguer la dégradation de nos énergies? En apprenant aux plus jeunes à devenir des hommes, à remplir dignement leur rôle dans la société, en formant ceux qui dans dix ans seront les militants de l'heure. jeunes, plus tard, la fondation des cercles devient plus facile, grâce aux

Page Féminine

C'est une petite peste

Mlle Ginette a deux ans et, quand elle fait certaines choses, elle ne serait pas étonnée du tout que maman fasse les gros yeux et la mette en pénitence dans un coin. C'est tout le contraire qui arrive.

Ginette, avec un air sournois qui en dit long sur sa prétendue inconscience, tire la queue de Minet qui se retourne furieux, lui crache au nez et lui griffe la main. Minet est battu, mais Ginette n'est pas grondée. On dit seulement: "Ce mauvais chat!" Ginette prend l'encrier de papa pour y tremper ses petits doigts et s'en barbouiller la figure. On rit. Ginette s'empare du dé de maman et le jette au feu, des lunettes de grand'mère qu'elle fourre dans le pot à eau. On rit de plus belle. Ginette a entendu et répète un vilain mot qui fait bien triste effet sur ses petites lèvres roses. On a une crise de gaieté; aussi Ginette, très fière, redit le vilain mot des douzaines de fois dans la journée. Elle tire la langue à grand'mère, donne un coup de pied à sa soeur; c'est à qui rira le plus fort. Pauvre Ginette!

Ginette a cinq ans et beaucoup de vilaines habitudes que papa et maman et grand'mère — oh! les grands coupables! — ont cultivées avec le plus grand soin. Ce sont pourtant de mauvaises herbes qu'il faut maintenant arracher, et Ginette est tout étonnée que ce qui était si joli quand elle avait trois ans soit devenu affreux maintenant qu'elle en a cinq! Maman a la main leste. Si Ginette réplique impoliment, vlan! elle reçoit une gifle. Papa la prend par le bras et la fourre à la porte quand elle se tient mal à table. Il n'y a pas jusqu'à grand'mère qui ne se fâche, elle aussi, quand Ginette va fourrager dans son panier à ouvrage: "C'est une vraie peste que cette petite!", dit-elle.

Pauvre Ginette! si elle est devenue une "petite peste", à qui la faute?

— Ce n'est pas à cinq ans qu'on commence l'éducation, c'est dès que la raison s'éveille et les mamans attentives n'attendent pas longtemps avant de se faire comprendre de leurs chers bébés.

UNE MERE.

MARCHONS A L'ETOILE

Autrefois, des femmes du monde célèbres par leur esprit ou leur coeur, des hommes de bien avaient leur devise. De nos jours encore, des groupements d'adolescents, de jeunes gens et de jeunes filles — par le plus grand nombre — adoptent une de ces courtes sentences qui les dirigent vers le but à atteindre.

Un seul mot, parfois, suffit à énoncer sa devise: c'estun ordre qui électrise des énergies, un idéal qu'on se propose de vivre, un aiguillon qui aide à se vaincre.

Si une jeune fille me demandait de lui désigner un de ces mots magiques qui donnent du coeur à la besogne, je lui proposerais les trois suivants: "Marchons à l'étoile".

A quelle étoile?... Oh! à une étoile merveilleuse, soeur d'une autre qui apparut, aux Rois Mages, il y a quelque dix-neuf cents ans.

En Orient, lorsque Gaspar, Balthasar et Melchior virent l'astre lumineux annoncé par les prophètes, ils fixèrent leurs regards sur lui et, le front levé vers le ciel, ils se laissèrent conduire jusqu'à une crèche où reposait, sur un peu de paille, le Sauveur du monde.

Le Roi des coeurs venait alors chasser le paganisme, apporter la joie sur la terre, donner à tous une religion libératrice. Hélas! ses bienfaits ne sont-ils pas, depuis longtemps et par trop de chrétiens, oubliés, méconnus ou méprisés: on aime par-dessus tout la matière, on désire avant tout vivre sa vie, on patauge trop souvent dans la boue et on ne plane pas assez souvent dans l'air.

Semer un peu d'idéal serait donc faire oeuvre bonne et, dans ce but, "Marchons à l'étoile".

Marchons à l'étoile: c'est-à-dire, méprisons l'esprit du siècle, gardons-nous des faux prophètes, entrainons-nous au bien.

Marchons à l'étoile: voyons dans notre prochain un frère en Jésus-Christ, rendons le bien pour le mal, pratiquons à la perfection, la grande loi de l'amour.

Marchons à l'étoile: mettons un grain de surnaturel dans chaque obligation de notre devoir d'état, embellissons nos besognes obscures par l'élévation de notre pensée, fermons les yeux sur tout ce qui est mesquin pour les ouvrir sur de larges horizons.

Marchons à l'étoile: luttons avec persévérance pour l'accomplissement de notre mission et cela malgré les persécutions des méchants, l'apathie ou l'indifférence des bons.

Marchons à l'étoile lorsque l'envie ou la jalousie veulent nous blesser, lorsque les orgueilleux nous méprisent ou nos amis nous abandonnent.

Marchons à l'étoile pour devenir humble, libéral, chaste, charitable, doux et zélé. Peu à peu, nous serons plus libre de toute affection du monde et de nous-mêmes les jugements des hommes ne nous toucheront plus, nous comprendrons plus facilement l'inconstance du coeur humain, nous croirons en la force du chêne et la faiblesse du roseau ne nous troublera plus.

Marchons à l'étoile... mais, n'oublions pas que cela exige un certain oubli de la terre: l'étoile mystérieuse conduit les Mages jusqu'à une pauvre crèche où reposait, sur un peu de paille, le Sauveur du monde.

Les bienfaits d'une lettre

Cela me cause une impression désagréable d'entendre dire qu'écrire à ceux qu'on aime puisse être une corvée ou un ennui! Si un ami était dans la pièce voisine, hésiteriez-vous à ouvrir la porte qui vous sépare pour causer avec lui, même si vous étiez occupée? Ecrire une lettre, c'est ouvrir la porte, trouver l'ami, créer une joie pour les deux.

Par notre négligence à écrire nous faisons de la peine, nous froissons des délicatesses, nous inquiétons des affections prêtes à supposer des catastrophes pour expliquer nos silences. Et nous nous privons de la joie de recevoir des lettres, de cette joie merveilleuse que la rencontre d'aucun bossu ne fera surgir, au bout des longues journées, quand les lettres précieuses nous font trouver la vie bonne malgré tout! Les lettres rendent plus doux les liens de famille et il faut écrire aux siens. Vous partez? Ecrivez à ceux qui restent dans la routine étouffante des journées toutes pareilles. Ne jouissez pas égoïstement du voyage et de ses plaisirs: envoyez dans vos lettres votre enchantement avec le souvenir affectueux qui réconforte. C'est vous qui restez? Ecrivez pour donner fidèlement les nouvelles de la maison afin que l'inquiétude ne jette aucune ombre sur le plaisir des voyageurs. Même éloignés, ils vivront de la vie de famille grâce à vous et leur congé les reposera doublement.

N'hésitez pas à étendre votre correspondance en dehors du cercle intime de la famille. Nos amis sont à nous par préférence et par élection: allons-nous leur laisser croire que l'effort d'une lettre dépasse la limite de notre amitié? Rien ne rapproche les amis comme les lettres et que de choses s'écrivent plus facilement qu'elles ne se disent!

Quand vous êtes tentée de négliger vos amis en leur marchandant vos lettres, rappelez-vous que certaines lettres ont rayonné sur votre vie au point de la transformer. Ce qu'une petite enveloppe fermée peut apporter de prompte sympathie, de sagesse douce, de gaieté relevante, d'aide morale, enfin, il me semble que tous l'ont éprouvé. Dans les heures tristes, quand l'amitié vous arrive toute vivante et chaude, que vous en tenez la preuve dans votre main, vous ne vous sentez plus seule pour lutter contre les forces hostiles: réservez-vous ce secours et ne le refusez pas aux autres!

FADETTE.

Ah! si les malheureux savaient mieux souffrir et si les heureux savaient mieux aimer, quelle aurore de paix et de bonté se lèverait sur le monde. Savoir souffrir, savoir aimer, voilà le précieux secret que l'on découvre dans l'Evangile. — François Coppée.

RECETTES

Comment utiliser le miel

Le miel, l'une des substances alimentaires les plus pures, est un grand producteur d'énergie et peut être substitué au sucre dans toutes sortes de mets. Certains médecins affirment que les diabétiques peuvent manger des aliments sucrés au miel.

La maitresse de maison n'a pas à s'inquiéter d'avoir des recettes spéciales en faisant usage du miel; elle n'a qu'à employer ses recettes ordinaires avec ce changement: en remplaçant le sucre par le miel, employer un cinquième de moins de liquide; si une recette demande une tasse de lait, n'employez que les quatre cinquièmes de tasse, car le miel contient vingt pour-cent d'eau. Pour chaque pleine tasse de sucre demandée, n'employez qu'une faible tasse de miel. Le miel donne de la saveur à toute nourriture où le sucre est demandé.

On peut aussi employer le miel et le sucre dans une même recette; soit un quart, un tiers ou une moitié de miel et le reste de sucre. Si la maitresse de maison emploie le miel au lieu du sucre en faisant du pain, elle aura un peu de difficultés à le faire rassir, car le miel garde l'humidité et rend meilleurs le pain et le gâteau.

Ne jamais garder le miel dans la cave ou la glacière, mais toujours dans une endroit sec et chaud, préférablement dans le cabinet de cuisine.

En préparant une glace pour un gâteau, ajoutez une cuillerée à table de miel lorsqu'elle est prête à employer et votre glace ne durcira pas. La saveur de la mousse et de toutes les variétés de crème à la glace est beaucoup supérieure en n'employant que du miel, ou au moins une partie de miel.

Employez du miel chaud et des noix hachées comme sauce pour la crème à la glace.

Le miel serait un changement agréable aux enfants qui emploient du sucre avec leurs céréales.

Essayez le miel dans vos boissons rafraichissantes de l'été.

Le miel donne pleine satisfaction dans les conserves, les confitures et les gelées, etc...

Employez le miel foncé pour les confitures, gardant le plus clair pour les gelées et les conserves.

Pommes cuites au miel

Prenez 6 grosses pommes fermes et sûres. Enlevez les coeurs et avec un couteau pointu coupez deux fois la pelure autour du centre des pommes. Ceci les empêchera de se briser en cuisant. Remplissez avec du miel l'espace vide dans chaque pomme et mettez une demi-tasse d'eau dans le fond du plat. Laissez cuire jusqu'à ce que les pommes soient tendres, ensuite placez-les dans un plateau à servir. Pour le jus, ajoutez un tiers à ½ tasse de miel et faites un sirop épais. Jetez ce sirop sur les pommes, laissez refroidir et servez avec ou sans crème fouettée. Un tiers d'une tasse de noix cassées peut être ajouté au sirop ou encore des raisins ou des figues.

La glycérine

Je lis souvent dans mon courrier: "Madame, j'ai la peau jaune depuis que j'emploie de la glycérine". C'est une grave erreur de croire que la glycérine est néfaste au teint; ce sont les huiles, les vaselines qui entrent dans la composition de certaines crèmes qui jaunissent la peau et la flétrissent. Vous pouvez donc employer sans crainte une recette où il entrera de la glycérine.

Toute la vie humaine se compose de petites actions qui accomplissent de grands devoirs. — Mgr Gerbet.

A MES PETITS AMIS

Il m'a été très doux de retrouver, à l'occasion des Fêtes, mes petits amis du "Coin" et de constater qu'ils n'ont pas perdu le souvenir de Mère-Grand.

Merci du fond du coeur, chers enfants, pour ces témoignages de fidélité et de sympathie. Il n'est pas triste du tout d'être malade quand on reçoit ainsi des tas de souvenirs affectueux et des brassées de bons baisers.

Jamais vous ne croirez trop au dévouement et à la tendresse de votre vieille amie.

MERE-GRAND.

* * *

Ont écrit à Mère-Grand, les petits-enfants dont les noms suivent: Les élèves du Jardin de l'Enfance Langevin, Saint-Boniface, par Adélard Langevin et Raymond Bruyère; Yvonne Souci, Léon Précourt, Louis-David Lamothe, Eugène Perras, Antonio Lamothe, Gilbert Précourt, Donald Todd, Alice Préfontaine, Lucienne Précourt, Marie-Louise Lamothe, Laurette Hogue, Gustave Hogue, Laura Todd, Georges Lamothe, Charles Préfontaine, Léo Jacques, Maria Préfontaine, Rosaria Lamothe, Ida Todd, Edmond McCaughan, René Breland, Imelda Perras, Saint-François-Xavier; Léonard Marcoux et Blanche Marcoux, Lorette; Solange Dionne, Armand Garand, Elzéar Boulet, Aurore Garand, Stella Parent, école du Sacré-Coeur, Dunrea; les élèves du Couvent de Sainte-Anne, par Emma Lavack; les élèves du Couvent de Saint-Norbert, par Elie-Anne Godin.

Le Coin des Enfants

GRAND CLAUS ET PETIT CLAUS

Petit Claus était un pauvre petit bonhomme qui ne possédait qu'un seul cheval, et Grand Claus était un riche cultivateur qui en possédait quatre.

Ils habitaient le même village et, toutes les semaines, Petit Claus prêtait son cheval à Grand Claus pendant cinq jours, tandis que Grand Claus lui prêtait les quatre siens une journée.

— Hue! Dia! mes cinq chevaux! criait alors Petit Claus en labourant son champ.

— Je te défends de dire cela, lui répétait Grand Claus. Il n'y en a qu'un qui soit à toi.

Mais Petit Claus ne pouvait s'empêcher de crier, et cela mettait Grand Claus dans une telle colère, qu'un jour, n'y tenant plus, il prit un gros marteau et assomma le cheval de Petit Claus.

Petit Claus pleura la perte de sa bête; puis il la dépouilla et, mettant la peau dans un sac, il se rendit à la ville pour la vendre. Mais le soir il perdit son chemin, et s'étendit pour dormir sur un tas de foin. De là, ses yeux plongeaient dans une ferme, et il aperçut la fermière et sa voisine qui trinquaient toutes les deux, attablées devant du poisson, du rôti et du flan.

Mais voilà que le fermier rentra tout à coup. Comme sa femme savait qu'il détestait sa voisine, avant d'ouvrir la porte, elle cacha bien vite le vin dans l'office, fourra la viande et le poisson dans le poêle, avec le flan, et fit coucher sa commère dans un grand coffre.

Petit Claus, voyant ce qui se passait, se mit à rire: le fermier l'entendit et l'invita à entrer et à souper avec lui. Ils se mirent tous deux à table et la fermière servit de la soupe. Petit Claus n'aimait pas la soupe, aussi il mit le pied sur son sac qu'il avait jeté sous la table, et fit grincer la peau du cheval.

— Quel est ce bruit? demanda le fermier.

— J'ai un magicien dans mon sac, répondit Petit Claus; il dit qu'il a fait venir un bon diner pour nous dans le poêle.

— C'est extraordinaire! s'écria le fermier, lorsqu'en ouvrant le poêle il découvrit toutes les friandises que sa femme y avait cachées.

Un instant après, Petit Claus posa de nouveau le pied sur son sac et fit grincer la peau de son cheval.

— Que dit le magicien cette fois-ci? demanda le fermier.

— Il dit qu'il a fait venir du vin pour nous à l'office, répondit Petit Claus.

— Extraordinaire! s'écria le fermier, en apercevant dans l'office le vin que sa femme y avait porté.

— Et est-ce que le magicien ne pourrait pas faire apparaitre un mauvais esprit? dit bientôt le fermier que le vin commençait à rendre de bonne humeur.

— Certainement, fit Petit Claus, faisant de nouveau craquer la peau de son cheval. Il dit que si vous regardez dans le grand coffre, vous y verrez un mauvais esprit sous les traits de votre voisine.

Le fermier souleva un peu le couvercle du grand coffre, aperçut la voisine et laissa retomber le couvercle avec frayeur.

— Ton magicien est vraiment merveilleux! dit-il à Petit Claus. Veux-tu me le vendre pour un boisseau d'or et aller jeter le grand coffre dans la rivière?

Petit Claus accepta; le fermier amena une brouette, y plaça le coffre et un boisseau d'or, et Petit Claus fit rouler la brouette jusqu'au bord de la rivière.

— Allons-y! dit-il, très haut. Jetons le coffre dans l'eau.

— Non, non! cria la voisine. Laisse-moi sortir et je te donnerai aussi un boisseau d'or.

Petit Claus lui ouvrit le coffre et, en s'en retournant chez lui avec ses deux boisseaux d'or, il rencontra Grand Claus.

— Comment as-tu fait pour te procurer tout cet argent? lui demanda Grand Claus.

— J'ai vendu la peau de mon cheval, lui répondit Petit Claus.

Grand Claus tua sur-le-champ ses quatre chevaux, porta les peaux aux tanneurs et, lorsqu'ils lui demandèrent son prix:

— Deux boisseaux d'or chacune, répondit-il.

— Tu nous prends pour des imbéciles! s'écrièrent les tanneurs et, se mettant en colère, ils tombèrent sur lui et le couvrirent de bleus.

En rentrant, Grand Claus prit Petit Claus par le cou, le fourra dans un sac et l'attacha en disant:

— Tu ne me joueras plus de tours maintenant. Je m'en vais te noyer.

Mais la rivière était loin, et Grand Claus se fatigua de porter le sac: il le déposa à la porte d'une auberge et entra se rafraichir. Un vieux berger vint à passer, qui conduisait un grand troupeau; il entendit Petit Claus qui disait:

— Enfin, je vais aller au ciel!

— Je voudrais bien y aller aussi, soupira le vieux berger, car je suis bien las de la vie.

— Eh bien, dénoue le sac et prends ma place, lui dit Petit Claus, et tu iras au ciel.

Le vieux berger délivra Petit Claus et entra dans le sac:

— Attache-moi bien, ensuite tu peux emmener mon troupeau.

Petit Claus attacha le sac et partit chez lui avec ses bêtes.

Un instant après, Grand Claus sortit de l'auberge et alla jeter le sac à la rivière. En revenant, il croisa Petit Claus, qui ramenait son tropeau; tout interloqué, il lui demanda:

— Mais je ne t'ai donc pas jeté à la rivière?

— Si, répondit Petit Claus, et je t'en remercie bien. Je suis tombé sur l'herbe molle qui tapisse le lit de la rivière; une fée m'a ouvert mon sac et je me suis trouvé dans une belle contrée peuplée de bétail aquatique. J'ai réuni tout ce troupeau et sitôt que je l'aurai mis au bercail, je retournerai en chercher un plus grand encore.

— Penses-tu que je pourrais en ramener aussi, si je me jetais à l'eau? fit Grand Claus.

— Certainement, tu n'as qu'à essayer, lui répondit Petit Claus.

Grand Claus n'hésita pas: il courut à la rivière et fit le plongeon. Naturellement, il se noya, et jamais plus il ne tourmenta Petit Claus.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Jardin de l'Enfance Langevin,
Saint-Boniface, Man.

Bien chère Mère-Grand,

Quelque chose de bien doux manquerait à nos coeurs d'enfants si nous ne venions, à la fin de cette année, exprimer avec nos voeux, notre respectueuse affection.

Nous avons été heureux de voir apparaître "le soleil" au "Coin des Enfants", et double fut notre joie de savoir que ce n'était pas seulement une visite mais que nous reprendrions notre beau travail bientôt.

Quand nous avons appris que vous deviez prendre un peu de repos, nous en avons éprouvé une peine bien profonde, aussi nous avons demandé au bon Jésus qu'il vous guérisse bien vite.

C'est avec confiance que nous lui demandons, à l'occasion de la belle fête de Noël, ses plus chères bénédictions et toutes les grâces dont il aime à inonder les coeurs qui se dévouent et aiment les petits enfants.

Vos très aimants et reconnaissants,
Les enfants du Jardin de
l'Enfance Langevin.
Adélard LANGEVIN.

* * *

Chère Mère-Grand,

Je suis content de vous écrire, chère Mère-Grand, pour vous souhaiter une bonne année.

J'ai hâte au jour de l'an que le Petit Jésus vienne nous porter des joujoux dans nos bas.

Notre petite soeur Claire va marcher bientôt. J'aime à recevoir le petit Jésus dans mon coeur. Je vais prier pour vous le petit Jésus de Noël.

Votre cher petit garçon,
Eugène PERRAS.
Saint-François-Xavier (grade II).

* * *

Chère Mère-Grand,

Je suis contente de vous envoyer une jolie petite lettre. Je travaille beaucoup à l'école. Je sais toujours mes leçons. Je fais toujours mes devoirs. Je vous aime beaucoup. Ma lettre n'est pas bien bien longue, mais je suis contente de vous l'envoyer.

Je prierai Jésus de vous guérir. On pense souvent à vous dans notre école et nous aimerions bien que vous reveniez au "Coin".

Bonne et heureuse année! avec un baiser de votre petite fille reconnaissante.

Aurore GARAND.
Ecole du Sacré-Coeur, Dunrea.

* * *

Bien chère Mère-Grand,

Tous vos petits-enfants de Saint-François-Xavier vous écrivent et c'est à qui vous écrirait les plus belles choses pour vous faire le plus grand plaisir. Moi je ne suis pas très habile en composition, mais je voudrais bien pourtant vous écrire mes voeux du Jour de l'An.

Je vous souhaite donc une bonne et heureuse année et le paradis à la fin de vos jours. Je demanderai au bon petit Jésus de guérir ma chère Mère-Grand pour qu'elle nous écrive encore de belles lettres et des histoires drôles qui font rire quand on les lit.

Je vous embrasse bien fort en pincettes.

Votre petit garçon,
Charles PREFONTAINE.
Saint-François-Xavier, 22 décembre 1930.

* * *

Ma chère Mère-Grand,

Comme il y a longtemps que je ne vous ai pas écrit! On croirait vraiment que je vous ai oubliée. Soyez assurée du contraire, bonne Mère-Grand. J'ai très souvent pensé à vous durant l'année qui vient de s'écouler; j'ai aussi demandé à la bonne Sainte Vierge qu'elle vous guérisse, car vos petits-enfants du "Coin" s'ennuient tant de vous.

Dimanche dernier nous avons eu une petite séance à notre école; nous avions un arbre de Noël et le Père Janvier nous a donné de jolis présents. J'ai eu une belle petite plume-fontaine en ivoire rose. Voyez comme elle écrit bien, chère Mère-Grand.

Depuis un mois je fais de gros sacrifices pour faire un beau petit trousseau au petit Jésus. Je vous souhaite un joyeux jour de Noël et une bonne santé pour l'année 1931.

Votre très aimante petite-fille qui ne vous oublie pas et vous embrasse bien fort.

Blanche MARCOUX.
Lorette, Man.

* * *

Mère-Grand chérie,

Je suis bien contente que notre maîtresse m'ait choisie pour vous écrire; toutes auraient voulu le faire

Je viens donc pour elles et pour moi vous dire un Joyeux Noël et bonne et sainte année.

Maintenant que le bon Jésus vous a guérie, nous sommes bien contentes et nous espérons bien que vous ne serez plus malade. Nous nous sommes trop ennuyées de ne plus lire notre bonne Mère-Grand.

Nous prions tous les jours pour vous pour que le bon Jésus vous accorde santé, joie, paix et longue vie pour le bonheur de toutes vos petites filles, surtout celles des grades I et II du Couvent de Saint-Norbert qui vous souhaitent une fois encore: Bonne, très bonne et heureuse année!

Vos aimantes et reconnaissantes petites-filles.

Elie-Anne GODIN.
Couvent de St-Norbert (grade II).

* * *

Chère bonne Mère-Grand,

Malgré votre long silence de ces derniers mois, notre souvenir vous reste toujours fidèle et à cette saison des fêtes, nos coeurs de petits-enfants vous font large la part de nos souhaits.

Entre tous les voeux que nous formons pour vous, le plus ardent est celui de la santé. Il nous faisait si bon jouir de vos charmantes causeries, de vos encouragements dans l'étude difficile mais si belle de notre langue maternelle.

Puisse 1931 vous ramener assidûment chaque semaine au "Coin" où tous nous vous attendons avec anxiété.

Joyeux Noël! Bonne Année! Bonne santé!

Vos petits enfants,
Les élèves du Couvent de
Sainte-Anne.
Emma LAVACK.
23 décembre 1930.

L'ETOILE DES MAGES

Chefs de petits royaumes, savants illustres versés surtout dans les connaissances astronomiques, tels étaient les trois rois mages Gaspard, Melchior et Balthazar.

Une nuit, ils veillaient, suivant la marche des astres, dans ce beau ciel qu'ils ne se lassaient pas d'admirer, et soudain ils aperçurent, toute brillante d'une beauté nouvelle, une étoile inaperçue jusqu'alors.

Elle leur indiquait le chemin à suivre pour aller adorer le Messie qu'ils espéraient depuis longtemps.

Leur généreux pèlerinage ne s'accomplit pas sans d'étonnantes péripéties, telles que la disparition momentanée de l'étoile et la criminelle curiosité d'Hérode; mais ils eurent enfin le bonheur de reconnaître, d'adorer et de combler de présents le Sauveur du monde, Jésus, le petit enfant que berçait Marie.

Revenus dans leur pays, les mages se firent les prédicateurs de l'Evangile.

Lorsque, après la résurrection du Christ, les apôtres se partagèrent le monde, les contrées de l'Orient échurent à saint Thomas, et celui-ci retrouva les saints voyageurs de Bethléem.

Il leur rapporta la vie glorieuse de Jésus-Christ, ses miracles, sa doctrine, sa Passion, sa sépulture, sa résurrection et la mission qu'avant de monter au ciel il donna à ses apôtres.

A cette nouvelle, les mages, transportés de joie, se firent baptiser par saint Thomas, puis reçurent de lui la consécration épiscopale et se dévouèrent jusqu'à leur mort au salut des âmes.

Les reliques des rois mages sont conservées dans une châsse magnifique qu'abrite la somptueuse cathédrale de Cologne.

L'étoile mystérieuse qui montrait aux illustres pèlerins la route à suivre pour trouver le Messie est l'éclatant symbole de la grâce.

Secours surnaturel, la grâce nous attire vers Dieu, nous rapproche de lui.

Tantôt elle se présente comme une inspiration qui nous suggère un acte d'apostolat.

Quelquefois elle s'impose comme une idée neuve correspondant à une charitable initiative.

Accueillons avec ferveur, mes petits amis, toutes les manifestations de la grâce. Elle est l'étoile qui guide l'âme sur le chemin du ciel.

En l'absence de la cuisinière, Ginette s'est chargée de la remplacer et elle a confectionné un gâteau.

Son père y goûte et, faisant la grimace:

— Mais, ma petite fille, il est plein de coquilles d'oeufs, ton gâteau.

Ginette. — C'est que je l'ai fait d'après la recette du livre de cuisine, et il y avait écrit:

"Mettre deux oeufs entiers dans la pâte."

Autour de la Ferme

Que ferons-nous?

Le "Free Press" de Winnipeg mettait ses lecteurs au courant d'une dépêche venue de Washington; elle ne manque pas d'intérêt pour nous.

Après enquête sérieuse faite par le Département d'Agriculture des Etats-Unis, disait la dépêche, le gouvernement croît de son devoir de faire savoir aux producteurs de blé des Etats-Unis que d'ici six ans, peut-être dix, il va falloir réduire, d'une manière considérable, les cultures de blé s'ils veulent que le prix de vente leur reste profitable. La raison de cet avertissement se trouve dans la vive compétition qui sévit sur le marché mondial entre les pays producteurs de blé, compétition qui sera peut-être rendue plus vive, avant longtemps, du fait de l'entrée de la Russie dans la course pour la recherche des débouchés nécessaires à l'écoulement des fortes récoltes.

Le Département d'Agriculture conseille donc aux cultivateurs de ce pays de réduire leurs champs de blé et de produire d'autres céréales dont ils tireront profit en gardant des troupeaux.

Si le conseil vaut pour les Etats-Unis, il a son application au Canada, et à plus forte raison, puisque, depuis quelque temps, le marché américain du blé se tient à dix sous au-dessus du marché canadien.

Que ferons-nous?

Allons-nous nous acharner à ne produire que du blé, ou à peu près, espérant que la crise passera avec le temps et que la culture du blé redeviendra plus rémunératrice, ou allons-nous prendre, dès maintenant, les mesures nécessaires pour organiser autrement notre production agricole?

De la bonne ou mauvaise solution que nous donnerons à ce cas de vie pratique va dépendre le salut ou la ruine de plusieurs. A ceux qui seraient enclins à courir les risques et à tenir bon, à ne faire que du grain, nous demandons de vouloir bien réfléchir à l'aboutissant inévitable de leur décision.

Si les prévisions du Département d'Agriculture des Etats-Unis se réalisent et que la crise dure six ans, ou à peu près, l'aboutissant inévitable de ceux qui s'acharneraient à tenir bon à la culture exclusive du grain, c'est l'abandon des terres.

— Et après?

— Bien, nous irons en ville.

Avant d'en arriver là il serait prudent, pensons-nous, de bien considérer dans quel état seront les ouvriers des villes à ce moment. Les cultivateurs qui arriveront en ville après s'être ruinés à la campagne, en s'acharnant à ne pas faire le genre de culture qui peut leur assurer la vie, même en ce temps de crise, pourraient aboutir sur un dur pavé où la vie serait beaucoup moins tolérable, et le mal serait irrémédiable.

Loin de nous la pensée de vouloir jouer au prophète de malheurs, et aussi loin de nous l'autre pensée de décourager qui que ce soit; mais quand menace la tempête, il importe de s'arrêter un peu, de bien regarder où l'on va et de mettre résolument la main au gouvernail pour empêcher le navire d'aller se perdre corps et bien sur les récifs qui émergent au loin.

Le remède recommandé par le Département d'Agriculture des Etats-Unis est le bon, c'est celui qu'il nous faut prendre. Beaucoup le comprennent, mais jusqu'ici n'ont pas eu le courage de le prendre. Il importe que jeunes et moins jeunes tirent les conclusions pratiques de ce qu'ils ont compris et donnent le coup de collier qui mette les choses en marche.

Les centres agricoles qui sont passés par là sentent la crise, sans doute, mais regardent l'avenir sans trop de crainte; ceux qui ont négligé de le faire se demandent où ils vont aboutir demain. Il n'est pas trop tard pour s'y mettre, au moins pour le plus grand nombre, mais il n'y a plus un instant à perdre.

Que ferons-nous?

CULTIVATEUR.

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Beaucoup d'entrées

La Saskatchewan et le Québec sont jusqu'ici les seules provinces du Canada qui n'ont pas encore d'entrées dans le système d'approbation de couvoirs du Ministère fédéral de l'Agriculture. Les entrées sont les suivantes: Colombie-Britannique, 24; Alberta, 1; Manitoba, 2; Ontario, 21; Nouveau-Brunswick, 1; Nouvelle-Ecosse, 3; Ile du Prince-Edouard, 2; un total de 54. A en juger par la capacité totale de ces couvoirs, il y aura environ 2,000,000 de poussins approuvés pour la vente au Canada en 1931. Le nombre de ceux qui profitent du service d'inspection et de surveillance du gouvernement sous le système d'approbation de couvoirs augmentera sans doute beaucoup avant que la saison d'éclosion ne commence.

La bonne viande de boeuf

Ottawa. — La profondeur de la viande maigre et l'épaisseur de la graisse fournissent une indication générale de la qualité du boeuf. Le bon boeuf a une couleur uniforme; la surface coupée est d'un rouge riche et vif. La chair doit être veloutée, ferme, mais élastique au toucher. Elle doit être bien marbrée ou "persillée" de graisse blanche et recouverte d'une bonne couche de graisse blanc-crème et écailleuse. La graisse intérieure, comme le suif, doit être cassante, s'émiettant et d'une couleur blanc-crème. Les os doivent être mous, poreux, de couleur rose à rouge. Les os blancs, durs, cassants sont une indication de vieillesse. Le boeuf qui est exposé à l'air peut se noircir à l'extérieur sans que sa qualité domestique ne soit détériorée. Le bon boeuf doit porter une quantité raisonnable de graisse. Le boeuf excessivement maigre n'a pas une bonne valeur nutritive, ni un bon goût, et il n'est pas économique.

Employez de l'huile de foie de morue

Pour conserver les poules en bonne santé pendant les longs mois d'hiver et obtenir qu'elles pondent tandis qu'elles sont renfermées, il faut une provision abondante de vitamine D. C'est la présence de cette vitamine qui aide l'assimilation des substances minérales, comme le calcium et le phosphore, pour la production des oeufs et des coques d'oeufs. Comme la valeur de l'huile de foie de morue pour l'alimentation des volailles dépend entièrement de la quantité de vitamines qu'elle renferme, on ne devrait employer que les marques connues et éprouvées. L'huile de foie de morue brute est bonne pour les volailles et ne coûte pas cher. Une chopine de cette huile par cent livres de pâtée est une bonne proportion pour une pâtée sèche; pour une pâtée humide ou un autre aliment, il suffit de mettre de une à deux cuillerées à thé d'huile pour douze oiseaux.

Ventilation de la cave

Toutes les caves dans lesquelles on conserve des fruits et des légumes pour l'hiver devraient avoir un conduit d'entrée et un conduit de sortie pour l'air, au moyen desquels on peut maintenir une température d'environ 38 à 40 degrés F.

Un marché négligé

Les chiffres des importations de viande en Grande-Bretagne, extraits des rapports du Ministère du Commerce anglais, fournissent une idée de l'occasion qui s'offre aux cultivateurs canadiens pour développer le commerce d'exportation de porcs et de produits de porcs. Pendant les dix premiers mois de 1930, les importations de bacon ont atteint un total de 7,414,020 quintaux évalués à 34,922,063, et sur ce volume le Canada n'a fourni que 87,109 quintaux qui avaient une valeur de 433,955. Pendant la même période les importations de jambon se montaient à 865,035 quintaux dont les Etats-Unis ont fourni 715,352 quintaux, soit plus de dix fois les 70,968 quintaux fournis par le Canada. Ce ne sont là que deux produits dans une longue liste d'importations de viande où l'apport canadien a un volume suffisant pour mériter d'être cité séparément.

Le traitement à l'eau chaude contre la carie du blé

Le traitement à l'eau chaude modifié pour prévenir la carie du blé s'est montré utile et satisfaisant dans les recherches conduites à la ferme expérimentale d'Indian Head du Ministère fédéral de l'Agriculture. Ce moyen consiste à mettre le grain dans des sacs d'un tissu lâche, puis à le plonger dans l'eau à 86 degrés F. pendant quatre heures pour amollir la semence et la préparer à l'action de l'eau chaude. Le grain est ensuite transféré dans de l'eau à 112 degrés F. pendant quinze ou vingt minutes, puis dans de l'eau à 120 degrés F. pendant exactement dix minutes. Ce dernier traitement est très important. Il doit être effectué avec le plus grand soin. Lorsqu'on enlève le grain de l'eau chaude on peut le plonger dans de pendant quinze ou vingt minutes, puis l'étaler pour le faire sécher. On doit veiller avec soin à ce qu'il ne germe pas, ni ne gèle.

Le prix de revient des récoltes dans le nouvel Ontario

La ferme expérimentale fédérale de Kapuskasing, Ont., dans son rapport annuel qu'elle vient de publier, fournit quelques chiffres intéressants sur le coût et la production par acre des récoltes. Voici quelques-uns de ces chiffres:

Blé de printemps — Coût, $26.95; valeur, $37.40; bénéfice, $10.45.

Avoine Alaska — Coût, $23.75; valeur, $27.39; bénéfice, $3.64.

Orge — Coût, $27.66; valeur, $33.92; bénéfice, $6.26.

Foin — Coût, $14.01; valeur, $17.25; bénéfice, $3.24.

Tournesols — Coût, 034.47; valeur, $21.08.

Avoine, pois, vesces — Coût, $30.25; valeur, $11.91.

Pommes de terre — Coût, $70.45; valeur, $273.84; bénéfice, $199.39.

La situation du blé en France

M. Hercule Barré, commissaire du commerce canadien à Paris, écrit: Il s'est produit de nombreuses fluctuations sur le marché français du blé au cours des deux dernières semaines, comme résultat des différents rapports des récoltes argentines et australiennes. Durant la même période, il ne s'est pour ainsi dire pas vendu de blé russe en France, et quoiqu'on sût qu'il y avait de grosses quantités de céréales en cours de transport et entreposées en Angleterre, il n'y eut aucune activité.

Plusieurs ventes de blé du Manitoba ont été conclues récemment, et on s'attend que ce soit là le prélude de grosses transactions dans un avenir prochain. Le blé domestique s'écoule rapidement, mais la qualité offerte est d'une moyenne plutôt médiocre, le poids ne dépassant pas 70 à 72 kilos l'hectolitre. Les minotiers se plaignent et insistent pour que le pourcentage de blé étranger permis dans la minoterie soit accru à 15%. Cette mesure aurait été prise il y a longtemps si elle n'avait pas soulevé l'opposition du ministère de l'Agriculture, qui refusera son consentement jusqu'à ce qu'il soit persuadé que tout le blé indigène est vendu. On prévoit donc que vers le début de la nouvelle année la porte sera ouverte à la céréale étrangère.

CE QUE VEULENT LES FERMIERS

Une réduction de 5 pour cent sur les taux maritimes qui s'appliquent à la Baie d'Hudson

Les Fermiers-Unis du Manitoba se préparent à présenter un front solide pour les batailles à venir et ils ouvriront le feu sous peu à Ottawa pour obtenir des taux de fret et de transport maritime adéquats pour envoyer sur le marché mondial, par la route de la Baie d'Hudson, les produits de leurs vastes fermes.

Préparés à combattre ce qu'ils appellent les "gros intérêts de l'est", les fermiers du Manitoba font signer à chaque cultivateur de la province une pétition qui sera présentée au gouvernement à Ottawa.

Le port de Churchill, si on l'emploie pour l'expédition des marchandises, permettra aux fermiers de l'Ouest d'économiser des millions, à condition que l'on place les taux de fret sur le même pied que les taux en vigueur pour le port de Montréal.

La pétition que l'on fait signer actuellement dit que les intérêts financiers puissants centralisés dans les ports de Montréal, de Québec, de Saint-Jean et d'Halifax s'opposeront aux demandes de l'Ouest.

Les fermiers demandent une réduction de 5 pour cent sur les taux maritimes qui s'appliquent à la Baie d'Hudson. Si cette réduction est accordée, cela veut dire un profit additionnel de 5 sous par boisseau de grain, et si elle ne l'est pas, on doute que la route de la Baie d'Hudson puisse être opérée avec succès pour ce qui concerne le Manitoba et la Saskatchewan.

Joffre au Canada

Le **Devoir** (Omer Héroux):

Le maréchal avait alors soixante-cinq ans. C'était un vieillard superbe et qui, en dépit de ses cheveux blancs, ne paraissait point sentir le poids des années. Au passage, il donnait plutôt l'impression d'une imbrisable force, ordonnée et disciplinée, que de la souriante et paternelle bonté qu'évoquait son populaire surnom, le "Papa Joffre" des soldats de son pays; mais un bref incident dévoila tout à coup la richesse et la tendresse de son coeur.

Le grand soldat avait courtoisement, mais sobrement accueilli les manifestations et les hommages du public; il était, devant certaines effusions excessives, resté d'une froideur polie, mais quand il passa la revue des vétérans, ce fut autre chose. A l'extrémité de la ligne un soldat canadien-français gisait, incapable de se dresser, sur un lit roulant. Sa mère était debout, tout auprès. Joffre tendit la main au blessé, mais celui-ci ne pouvait même lever le bras. Le maréchal alors, se penchant sur le soldat inconnu, l'embrassa comme si c'eût été son enfant; puis, se tournant vers la maman: C'est votre fils, Madame? La mère s'inclina, en un oui silencieux. Le maréchal mit un genou en terre et baisa la main qui avait bercé le petit soldat.

Ceux qui virent ces choses comprirent qu'en le baptisant de son filial et respectueux sobriquet, les soldats français avaient simplement deviné quel coeur battait sous l'uniforme de l'homme, apparemment impassible, qui pour la défense du pays, les envoyait au-devant de la mitraille et de la Mort...

L'habit ne fait pas la religieuse

Le dernier courrier d'Europe nous apporte le faits divers suivant que nous reproduisons de la "Croix", de Paris:

Dans les environs de La Motte-Achard, à la nuit tombante, un médecin regagnait en auto son domicile. Il faisait froid et l'automobiliste, pressé de retrouver son logis, marchait à belle allure.

De grands gestes, dans une envolée de manches larges, lui firent reconnaître au bord du chemin une religieuse qui le hélait. Charitable, il s'arrêta, offrit une place à la solliciteuse, et celle-ci ayant installé sa valise sur le plancher de la voiture, emplit de sa carrure herculéenne le siège qui lui était désigné.

— Quels pieds, se disait le bon docteur. Quels pieds énormes à cette Soeur!

Et machinalement, il regarda les mains: des battoirs! et fortes et calleuses! des mains qui devaient certes leur aspect à d'autres contacts que celui du rosaire et qui étaient, à n'en pas douter, des mains d'homme.

Que faire? Simuler une avarie du moteur, prier la voyageuse de descendre et partir en lui brûlant la politesse. Aussitôt pensé, aussitôt exécuté.

La bonne soeur laisée en panne sur la route, le docteur continua son trajet. Un peu plus loin, il rencontrait deux autres religieuses. Elles paraissaient attendre quelqu'un. Il se garda bien de s'arrêter.

Rentré chez lui, il ouvrit la valise de sa passagère d'un moment. Qu'y trouva-t-il? Trois revolvers! Des poignards! Il avait eu affaire à des bandits déguisés.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.86½	$4.86¼
Franc français	3.95½	3.92
Belga belge	14.06	13.9
Franc suisse	19.52	19.3
Lire italienne	5.27	5.26
Couronne suédoise	26.96	26.8
Cour. norvégienne	26.92	26.8
Couronne danoise	26.92	26.8
Mark allemand	23.97	23.8
Cour. hollandais	40.52	40.2

LE MARCHE

6 JANVIER 1931

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$5.50—$6.50
Moyens	$4.75—$5.25
Ordinaires	$4.00—$4.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bonnes et de choix	$5.50—$6.50
Moyennes	$4.75—$5.25
Génisses—	
Bonnes et de choix	$5.50—$6.50
Moyennes	$4.75—$5.25
Ordinaires	$4.00—$4.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$7.50—$8.50
Moyens	$6.00—$7.00
Vaches—	
Bonnes	$4.00—$4.50
Moyennes	$3.00—$3.75
Ordinaires	$2.75—$3.00
Pour conserve	$1.50—$2.50
Taureaux—	
Bons	$3.00—3.25
Ordinaires	$2.50—$2.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.00—$3.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$3.00—$4.25
Ordinaires	$2.50—$2.75
Vaches laitières	$40.00—$70.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$8.00—$11.00
Ordinaires et moyens	$5.00—$7.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$8.25
Bouchers—Escompte de 70c par tête	
Pesants	$7.25
Très pesants	$6.75
Légers et maigres	$8.50—$9.50
Truies No 1	$6.50—$7.00
Truies No 2	$5.50—$6.00
Inférieurs	$5.00—$6.00
Verrats	$4.00—$5.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$7.00—$7.50
Bons, pesants	$6.00—$6.50
Ordinaires	$5.00—$5.50
Béliers	$4.00—$5.00
Moutons—	
Bons, pesants	$3.50—$4.00
Bons, poids moyen	$4.50—$5.00
Ordinaires	$2.00—$3.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .29
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .30
Premiers	$ .28
Seconds	$ .22
Pommes de terre nouvelles—	
Par 100 livres	$ .90
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.85
2 sacs de 49 livres	$2.90
4 sacs de 24 livres	$2.95
Alimentation—	
Son. La tonne	$16.00
Gru. La tonne	$17.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.65
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$14.00
Mil. No 2	$12.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 5 janvier 1931

GRAINS	Mardi 30 déc.	Merc. 31 déc.	Jeudi 1 janv.	Vend 2 janv.	Samedi 3 janv.	Lundi 5 janv.
Blé No 1 Nord	.53½	.51¼	Congé	.53¼	.55¼	.54
2 Nord	.50½	.48¾	"	.50¼	.51¾	.50¼
3 Nord	.46¼	.44¾	"	.46¾	.48¾	.47¼
Avoine 2 CW	.26⅞	.24⅛	"	.25	.26⅜	.26⅛
3 CW	.23⅞	.21⅛	"	.22	.23⅜	.23⅛
Orge 3 CW	.24¼	.22⅜	"	.23¼	.25⅛	.24⅝
4 CW	.19⅞	.19⅞	"	.20⅝	.22⅛	.21⅛
Lin 1 NW	.90¾	.90¼	"	.93¼	.96⅛	.94¼
2 CW	.86¾	.86¼	"	.89¼	.92⅛	.90¼
Seigle 2 CW	.29¼	.26⅞	"	.28¼	.30	.28⅞
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.53½	.51¼	Congé	.53¼	.55¼	.54
Avoine 2 CW	.26⅞	.24⅛	"	.25	.26⅜	.26⅛
Orge 3 CW	.24¼	.22⅜	"	.23¼	.25⅛	.24⅝
Lin 1 NW	.90¾	.90¼	"	.93¼	.96⅛	.94¼
Seigle 2 CW	.29¼	.26⅞	"	.28¼	.30	.28⅞
Options						
Blé Mai	.55⅞	.54¼	Congé	.56¼	.58¼	.56⅜
Juillet	.57⅛	.55⅜	"	.57½	.59⅜	.57⅞
Avoine Mai	.27½	.27⅛	"	.28	.29¼	.28⅛
Juillet	.28⅜	.27½	"	.28⅛	.29¾	.28⅞
Orge Mai	.26⅜	.26⅜	"	.27⅛	.28⅜	.27⅜
Juillet	.27½	.27¼	"	.28⅛	.29⅞	.28⅜
Lin Mai	.95¼	.96	"	.99	1.01⅞	1.00
Juillet	.96½	.98	"	1.00	1.03¼	1.01¼
Seigle Mai	.31¾	.30⅞	"	.32¼	.33½	.32¼
Juillet	.33	.32	"	.33¼	.34¾	.33½

Grain Insurance and Guarantee Company

AVIS est donné par le présent que la compagnie dite "Grain Insurance and Guarantee Company" s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir une loi augmentant son capital-actions et autorisant la compagnie à créer et à émettre comme actions privilégiées, aucune partie des actions non émises de son capital, et à convertir en actions privilégiées les actions du capital-actions de la compagnie qui ont été émises avant une date à être désignée par ladite loi, et subordonnément aux dispositions, conditions et restrictions stipulées dans ladite loi.

Daté à Winnipeg, Manitoba, ce 25ème jour de novembre A.D. 1930.

PITBLADO, HOSKIN & CO.,
Bank of Hamilton Chambers,
Winnipeg, Manitoba.

Procureurs de la "Grain Insurance and Guarantee Company".

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

N.-D. DE LOURDES

Amis lecteurs, bonne année, bonne santé et le paradis à la fin de vos jours. C'est bien ça? Alors, de suite j'entre de plain-pied dans mon sujet et c'est par les élections que je commence.

Elections

Oui, élections municipales, les autres sont passées il y a un siècle, celles-ci ne datent que de novembre. Citoyens de Lourdes, nous avons la chance ou la malchance d'appartenir à deux municipalités, South Norfolk pour le nord, et Lorne pour le sud. M. H. Turnbull "a l'honneur" de nous représenter dans South Norfolk. L'élément français a tenu à lui renouveler son mandat en signe de reconnaissance pour les travaux appréciables qu'il a bien voulu faire dans notre district, spécialement sur le chemin de Rathwell, et plus spécialement encore sur la grande ligne, de concert avec M. P. Lusignan.

Notre conseiller du sud, Joseph Comte, l'a emporté par 12 voix sur son concurrent, Félix Yargeau, tous deux briguant la place laissée vacante par le départ de M. Pierre Lusignan. Nos vœux de succès au nouvel élu.

Ce n'est pas tout; M. Thérien, ancien maire de Lorne, a été défait par M. P. Hallemens à une écrasante majorité. Les uns ont chanté la gloire du vainqueur et son triomphe, répétant à tout venant les espoirs consolants d'un nouveau régime. Sans vouloir jeter une note discordante dans ce concert de louanges à l'adresse du héros du jour, oserais-je, pauvre mortel, risquer un mot en faveur du vaincu.

M. Thérien

Il ne sera pas dit qu'un homme de la trempe de M. Thérien disparaisse de la scène publique, après 26 ans de loyaux services, sans que personne n'élève la voix pour proclamer bien haut ce qu'il a fait. Ce qu'il a fait? Messieurs, une municipalité des mieux établies et des moins endettées. Pour en arriver là, M. Thérien a donné à la municipalité le plus beau de sa vie, et ce qu'elle est, c'est bien lui qui l'a faite ainsi. Durant plus d'un quart de siècle il lui a consacré toutes ses énergies, toute son activité. Etait-il l'homme de la circonstance? A moins que nous fussions tous des poires, il faut bien avouer qu'il était notre homme, puisque pendant 26 ans il a su garder son mandat. Il devait tomber, car dans un temps de crise, on s'en prend aux têtes dirigeantes du malheur qui vous étreint. Le changement fait miroiter aux yeux l'espoir de jours meilleurs. Il est tombé après 26 ans de loyaux services, je le répète, et je crois être l'interprète du grand nombre en lui disant toute notre reconnaissance. Le vœu le plus sincère que je puisse faire à la louange de son successeur est d'en faire autant et aussi longtemps.

Nos écoles

Ce titre revient souvent; c'est que l'école est l'un des cercles les plus appropriés d'activité paroissiale. L'école "centrale" avait été inaugurée le 3 décembre, mais la bénédiction solennelle en fut envoyée au 8 décembre, jour de la fête patronale. Le Père curé délégué à cet effet par Mgr l'Archevêque, présida la cérémonie. L'Eglise fait grand cas des écoles puisque dans sa liturgie elle use des mêmes rites que pour la bénédiction de ses temples. C'est le thème que développa le P. Antoine avant de procéder à la bénédiction solennelle. Tout le district était là, avec grand nombre d'amis ou de visiteurs.

Deux écoles de campagne ont eu leur arbre de Noël, Montcalm et Carnot; idée fort aimable des maîtresses, Mlles Elise Comte et Annette Savoie. Un véritable programme de concert de fin d'année, mais des visages combien plus épanouis; quels grands yeux surpris et avides, chez ces petits, à l'arrivée de saint Nicolas, avec, sur son dos blanc de neige, une hotte toute chargée de mille petits riens tout neufs. Honneur à ces deux districts, à leurs dévouées maîtresses qui ont le secret de ravir leur petit monde.

• • •

Noël! Noël! nous l'avons fêté de notre mieux, le petit Jésus a dû être content des 800 communions de la nuit et du jour. Les Pères étaient bien un peu éreintés, mais quelle joie pour eux devant tant de piété.

Suivant l'usage qui remonte aux premiers jours de la colonie, et conformé en cela à une tradition séculaire de certains pays chrétiens, à 2 h. ½, l'église se remplit pour entendre les chants de Noël qu'exécute la chorale improvisée des petits enfants. "Allons tous à la crèche entendre un beau sermon". C'est bien le Sauveur qui a prêché par la bouche d'un tout petit, il a bien 8 ans. Il nous a parlé avec l'assurance d'un vieux missionnaire, sans sourciller et avec une très aimable mimique. Le Père curé a ajouté quelques paroles pour dire le mot de la fin. Sans doute vous aimiez à savoir le nom de cet orateur en herbe, c'est le petit Pierre, fils de Louis Delaquis.

Partie de cartes

La troisième a eu lieu le 30 décembre, sous les auspices du troisième secteur, comprenant le côté nord-est de la paroisse; président, M. François Roch; officiers: Yves Dondo, Maxime Durand et Georges Jamault. Tous ont fait leur devoir, sauf la température qui n'a pas voulu marcher à l'unisson. Le froid, les mauvais chemins, la tempête, un lendemain de fêtes, en voilà assez pour paralyser bien des bonnes volontés. 26 tables dans ces conditions, il y a lieu d'être satisfait. Nous avons vu se dérouler sur l'écran les premiers faits et gestes du fameux "Tigre". Ce tigre, ce n'est pas une bête, mais un homme plus bête que le tigre. Au moment où la situation paraissait intéressante, rideau. Ne vous découragez pas; le 14 courant, ce rideau, on va le tirer, et de nouveau vous pourrez suivre les évolutions magiques de cet être mystérieux.

Naissance

La dernière et la 47ème de l'année, Joseph-Guy-Léon-François, fils de Gustave Vigier et d'Yvonne Pittet, 30 décembre.

Décès

Hélas! ils sont par trop fréquents, le dernier et le 16ème de l'année, André Monchalin, décédé le 24 décembre et inhumé le lendemain de Noël. Nos respectueuses sympathies à la famille.

McCREARY

Le 25 décembre, l'on fêtait le 25ème anniversaire de la première messe dite à McCreary; aussi voulut-on préparer quelque chose digne de ce grand jour.

Les bonnes religieuses de la Miséricorde de Winnipeg eurent l'amabilité et la délicate attention de nous faire parvenir de belles choses si artistement travaillées! Nous les en remercions de tout coeur; et nous avons demandé à Jésus de les bénir, elles et leurs oeuvres.

En effet, c'est bien le 25 décembre 1905, à minuit, que pour la première fois la sainte messe fut célébrée ici. Comme l'on voulait donner un cachet particulier à cette fête, chacun a fait sa part pour le succès.

L'église était coquettement décorée. Le sanctuaire présentait un aspect bien beau sous des draperies et décorations. L'autel était bien illuminé. Le choeur de chant, sous l'habile direction de M. Robert Doucette, rendit une belle messe. Mme Doucette touchait l'orgue.

Le "Minuit, chrétiens" fut chanté par M. Omer Legault, de Sudbury, Ontario, qui, à l'offertoire, chanta aussi "J'ai vu l'agneau" accompagné de violons et de saxophone.

Les jeunes filles, sous la direction de Mme Doucette, rendirent très bien un bon programme de cantiques appropriés, à la messe de l'aurore. Elles étaient accompagnées par Mme Doucette; et MM. Lucien Bouchard, Hormisdas Jackson jouèrent du violon, et M. Francis Smith du saxophone.

Nos musiciens furent à la hauteur de la situation. Ils exécutèrent à la perfection leur musique. A la consécration, nous avons en particulier goûté un morceau bien inspiré.

Durant la communion, M. et Mme Doucette chantèrent "L'ange et l'âme". Le petit Eugène Bouchard, malgré ses neuf ans, chanta avec beaucoup de succès "Il est né le Divin Enfant". Notre petit chantre a rendu de toute son âme ce beau cantique. C'est un jeune talent qui ne nous est pas inconnu, puisque, dans un concours tenu l'été dernier à Plumas entre plusieurs écoles, il a remporté le premier prix de chant. Cela fait certainement honneur à notre race canadienne. Et il vaut la peine de cultiver ces bons talents, quand ils se présentent.

Mlle Hélène Lacharité joua avec précision une marche de sortie.

L'église était remplie à pleine capacité. Tous se sont fait un devoir de s'approcher de la Sainte Table et de venir remercier Notre-Seigneur pour les faveurs accordées depuis 25 ans.

M. le curé n'a pas voulu laisser passer cette circonstance sans adresser quelques mots.

Chacun est retourné chez lui comblé certainement de faveurs célestes, et gardant un bon souvenir de notre messe de minuit.

• • •

Le 26 décembre, nous avions la douleur d'apprendre la mort de M. Alfred Lacharité. M. Lacharité était un de nos plus vieux citoyens. Homme juste, droit, il a passé sur la terre sans faire de bruit. Mais nombreux étaient ses amis qui se sont tous fait un devoir de rendre un dernier hommage au défunt.

Les funérailles ont eu lieu le 29 décembre, au milieu de toute la pompe et solennité de l'Eglise. La paroisse entière est venue rendre un dernier témoignage d'estime à M. Lacharité. Le service fut chanté par M. le curé. Le choeur de chant a exécuté une belle messe.

La famille Lacharité remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies, soit par tributs floraux, bouquets spirituels, offrandes de messes, ou assistance aux funérailles.

SAINTE-AGATHE

Joseph-Alphonse-Lucien, né le 24, enfant d'Arthur Fontaine et de Clotilde Muloin. Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Fontaine, de Winnipeg, oncle et tante de l'enfant.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

In memoriam

Le mercredi 24 décembre s'éteignait à l'Hospice Taché M. Albert Normandeau, à l'âge de 78 ans et 13 mois. M. Normandeau était né à Saint-Etienne de Beauharnois, Québec. Ses ancêtres étant des forgerons de père en fils, il en fit lui aussi son métier. En 1870 il prenait congé de la boutique de son père afin de s'enrôler dans les volontaires dans la guerre contre les Féniens. Aussi dans sa vieillesse recevait-il une médaille, ainsi qu'une somme d'argent du gouvernement fédéral, pour service à la patrie.

En 1884, M. Normandeau prenait le chemin de l'Ouest et s'établit à Sainte-Anne-des-Chênes comme forgeron. Quelques années plus tard, en 1887, grâce à ses instances, son père et ses frères du Québec venaient aussi ajouter leur nombre et leur appui aux pionniers de notre chère province.

M. Normandeau était célibataire et plutôt retiré. Il laisse la réputation d'un rude travailleur et d'un homme honnête dans toute la force du mot.

La dépouille mortelle fut transportée de Saint-Boniface à Sainte-Anne et exposée chez son neveu M. Mastaï Duguay. Les funérailles ont eu lieu à Sainte-Anne-des-Chênes.

Lui survivent: trois soeurs, Mmes veuve Laberge, de Sainte-Anne, Félix Campeau, de Saint-Jean-Baptiste, Oscar Balcan, de La Broquerie; deux frères, Napoléon, de La Broquerie, Wilfrid, de Lorette; belles-soeurs: Mme Louise Normandeau, de Saint-Boniface, et Mme Gracia Normandeau, de La Broquerie.

Les porteurs étaient MM. Wilfrid Normandeau, Mastaï Duguay, Léon Marcoux, Oscar Balcan, F. Tougas et S. Marcoux.

SAINT-BONIFACE

A l'hôtel de ville

Le nouveau conseil de ville a eu sa première réunion samedi matin. Le maire Campbell assistait à la réunion initiale. Il a annoncé que l'on établirait un bureau d'emploi à Saint-Boniface. Le gouvernement provincial consent à la création d'un bureau, pourvu que le conseil fournisse le local, a annoncé son honneur. Un comité a été nommé à cet effet.

L'échevin McLean a été nommé promaire.

Les comités ont été formés comme suit:

Finances — Président, A.-J. Doucet; membres: MM. Vaneslander, Suarez, Leslie, Murchison.

Travaux publics — Président, G. McLean; membres: MM. Pirotton, Pelletier, Bérubé, Suffield.

Eau et éclairage — Président, M. C.-A.-L. Murchison; membres: MM. Pirotton, Pelletier, Doucet et Leslie.

Feu — Président, M. Leslie; membres: MM. Vaneslander, Suarez, Bérubé et MacLean.

Hygiène et permis — Président, M. Vaneslander; membres: MM. Pelletier, Bérubé, MacLean et Suffield.

Législation — Président, M. Pelletier; membres: MM. Doucet, Suffield, Pirotton et Murchison.

Les comités spéciaux sont les suivants:

Secours — Président, M. Pirotton; membres: MM. Suarez, Bérubé, Leslie et MacLean.

Propriétés municipales — Président, M. Suffield; membres: MM. Pirotton, Doucet, Pelletier et Murchison.

Industries — Président, M. Suarez; membres: MM. Bérubé, Leslie, Vaneslander et MacLean.

"Mothers' Allowance" — MM. Vaneslander, Bérubé, Suffield et Suarez; MM. Dowse et Carson; Mmes E. Lévêque, James Allan et J.-H. Beaudry.

Pont Provencher — Le maire et MM. MacLean et Pirotton.

Chemins — MM. Suffield et Pirotton.

"Water District" — Son honneur le maire avec M. C.-A. Murchison.

Fonds d'amortissement — L'hon. juge Prud'homme et MM. Doucet et Briggs.

Pont Norwood — Son honneur le maire et MM. MacLean, Murchison, Doucet, Pirotton, Pelletier.

Commission de police — M. le juge Roy, son honneur le maire, MM. Leslie, Bérubé et A. De Cruyenaere.

Union Nationale Française

Tous les Français de Saint-Boniface et de Winnipeg sont cordialement invités à assister à la réunion de l'Union Nationale Française qui aura lieu le lundi 12 janvier, à 8 h. du soir, salle Constant, 254, rue Dumoulin, Saint-Boniface.

F. DENISET,
Secrétaire.

Le sport

Le club des Canadiens est heureux de ses succès. Nos intermédiaires sont encore à la tête de leur section. Bruneteau a été choisi par les Winnipegs pour leur équipe senior et nous le perdons. Néanmoins, notre équipe est encore assez forte pour faire face à l'orage. Nos joueurs joueront cette semaine, vendredi soir, à l'Olympic.

Mardi soir de cette semaine a lieu une importante joute entre le Collège Saint-Paul et notre équipe de juniors. La dernière fois que ces deux équipes se sont rencontrées, elles ont fait partie nulle après une lutte homérique où les joueurs ont joué pendant une demi-heure de périodes supplémentaires. Il sera intéressant de voir si nous avons fait des progrès depuis. Tout porte à croire que notre équipe battra les Saint-Paul, car jusqu'à date, nos joueurs n'ont pas perdu une seule partie, tandis que Saint-Paul a été défait au moins une fois. Cette joute sera très intéressante. Notre équipe junior tient la première place et tout fait prévoir qu'elle ne la perdra pas.

Nos juvéniles ne sont pas aussi forts. Ils ont été vaincus dans toutes leurs rencontres, malgré leur courage. On leur reconnaît de l'ardeur et de la persévérance, mais ils sont en général trop jeunes et trop légers pour faire face à leurs adversaires. Tout de même, ils sont à acquérir une expérience qui leur sera précieuse. Les organisateurs espèrent qu'avec le temps ils viendront à bout de former des joueurs sur lesquels ils pourront compter pour de futures équipes.

Nos amateurs qui voudraient encourager nos joueurs n'auront qu'à se rendre à l'Olympic et ils seront récompensés de leur peine, car ils y verront des joutes intéressantes. La dernière joute qui mit aux prises Saint-Vital et le Canadien junior donna une victoire à notre équipe par 8 à 2.

Baptêmes

Le 2 janvier — Pierre-Antoine-Louis, né le 30 décembre, enfant de Joseph Fourneaux et de Julie Colle. Parrain, Ferdinand Fourneaux; marraine, Marguerite Fourneaux.

Le 3 janvier — Marie-Florente, née le 24 décembre, enfant de Philias Cadotte et de Marie Laliberté. Parrain, J.-Bte Cadotte; marraine, Eléonore Lamirande.

Le 4 janvier — Jean-Henri-Honoré-Léopold, né le 22 décembre, enfant de John Frossman et de Jeannette Pelletier. Parrain et marraine: M. et Mme Léopold Gagnon.

Le 4 janvier — Paul-Edouard-Laurent, né le 25 décembre, enfant de James Prendergast et d'Annie McIvor. Parrain, Maurice-James Prendergast; marraine, Jacqueline Gagnon.

Sépulture

Le 30 décembre — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, le corps de Charles-Aristide Gareau, époux de Clara Béliveau, décédé à Rochester, Minn., le 26 décembre, à l'âge de 72 ans et 9 mois.

PETITES NOTES

Le résultat du tirage des prix de Noël à la boucherie P. Gosselin, rue Cathédrale, est comme suit: 1er prix, no 1093, Mme Borelli; 2ème prix, no 369, Mme Z. Brabant; 3ème prix, no 179, Académie Saint-Joseph; 4ème prix, no 964, F.-A. Muller.

NOTICE OF BY-LAW

NOTICE is hereby given that the Rural Municipality of Ste. Anne proposes to pass a By-law closing and opening certains roads as follows:

FIRSTLY — Closing portions of the road shown colored pink on a plan registered in the Winnipeg Land Titles Office as No. 1517 in Lots 16, 59 and 60 of the Parish of Ste. Anne in Manitoba, which portions to be closed are shown colored yellow on a plan made by Herbert Aubrey Bayne, and opening in lieu thereof as a public road portions of Lots 15, 16 and 60 of the said Parish of Ste. Anne shown colored pink on said last mentioned plan, a copy of which said last mentioned plan may be seen at the Municipal Office of the said Municipality in the Village of Ste. Anne in Manitoba; and

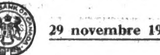
SECONDLY — Closing all those portions of the public road in Lots 48 and 49 of the said Parish of Ste. Anne shown colored green on a plan registered in the Winnipeg Land Titles Office as No 310.

AND NOTICE is also further hereby given that the Council of the said Municipality at a meeting to be held at the Municipal Office at the hour of 10 o'clock in the forenoon, on Monday, the 2nd day of February, A.D. 1931, will hear in person, or by counsel, solicitor or agent, any person who claims that his lands will be prejudicially affected by the passing of the said proposed by-law, and who applies to be heard.

DATED at Ste Anne in Manitoba, this 22nd day of December, A.D. 1930.

C. GAUTHIER,
Secretary-Treasurer of the Rural Municipality of Ste. Anne.

La Banque Royale du Canada



Bilan général — 29 novembre 1930

PASSIF

Capital versé		$35,000,000.00
Fonds de réserve	$35,000,000.00	
Solde du compte Profits et Pertes	4,106,778.29	
	$39,106,778.29	
Dividendes déclarés et impayés	18,131.09	
Dividende No. 173 (au taux de 12% l'an) payable le 1 décembre 1930	1,050,000.00	
Boni de 2%, payable le 1 décembre 1930	700,000.00	
		40,874,909.38
		$75,874,909.38
Dépôts ne portant pas intérêt	$151,745,505.70	
Dépôts portant intérêt, y compris l'intérêt couru jusqu'à la date du bilan	543,843,554.37	
Total des dépôts	$695,589,060.07	
Billets de la Banque en circulation	36,730,121.74	
Sommes dues aux termes de la loi des Finances	10,000,000.00	
Balances dues à d'autres banques au Canada	1,155,670.35	
Balances dues à des banques et des correspondants de banques ailleurs qu'au Canada	28,479,971.22	
Billets payables	3,589,618.77	
Passif non compris dans les articles qui précèdent	248,333.34	
		775,742,775.49
Lettres de crédit en cours		38,299,506.90
		$889,917,191.77

ACTIF

Or et espèces monnayées	$28,721,648.40	
Billets du Dominion	37,939,280.75	
Dépôt aux Réserves Centrales d'or	5,000,000.00	
Monnaies des Etats-Unis et autres monnaies étrangères	18,694,369.42	
	$90,355,298.57	
Billets d'autres banques canadiennes	3,393,697.59	
Chèques sur d'autres banques	22,555,309.57	
Balances dues par d'autres banques au Canada	2,544.53	
Balances dues par des banques et des correspondants de banques d'ailleurs qu'au Canada	47,944,435.69	
Obligations du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux du Canada (ne dépassant pas la valeur marchande)	81,119,014.89	
Obligations municipales canadiennes et obligations publiques britanniques, étrangères et coloniales, autres que celles du Canada (ne dépassant pas la valeur marchande)	18,764,127.89	
Obligations de chemins de fer, et autres obligations et actions (ne dépassant pas la valeur marchande)	12,674,516.79	
Prêts à demande et prêts à courte échéance (ne dépassant pas trente jours) au Canada sur nantissement d'obligations, débentures, et actions et autres titres d'une valeur marchande suffisante pour couvrir les prêts	57,985,224.11	
Prêts à demande et prêts à courte échéance (ne dépassant pas trente jours), ailleurs qu'au Canada, sur nantissement d'obligations, débentures et actions et autres titres d'une valeur marchande suffisante pour couvrir les prêts	44,326,263.47	
		$379,120,433.10
Prêts courants et escomptes au Canada (déduction faite de l'intérêt non couru) après avoir pourvu pleinement aux créances mauvaises et douteuses	$311,133,015.49	
Prêts courants et escomptes ailleurs qu'au Canada (faite déduction de l'intérêt non couru) après avoir pourvu pleinement aux créances mauvaises et douteuses	131,453,174.53	
Prêts non courants (provision faite pour pertes prévues)	2,229,687.38	
		444,815,877.40
Immeubles de la Banque n'excédant pas le prix coûtant, déduction faite des amortissements		16,978,919.64
Immeubles autres que les bureaux de la Banque		1,880,197.80
Hypothèques sur des immeubles vendus par la Banque		1,215,992.07
Engagements des clients relativement aux lettres de crédit ci-contre		38,299,506.90
Actions de compagnies contrôlées par la Banque et prêts qui leur ont été faits		5,260,317.00
Dépôt entre les mains du Ministre des Finances en garantie de la circulation		1,750,000.00
Autre actif non compris dans les articles qui précèdent		595,947.96
		$889,917,191.77

NOTE:—La Banque Royale du Canada (France) a été constituée en corporation sous les lois de France, pour négocier les affaires de banque à Paris et l'actif et le passif de la Banque Royale du Canada (France) sont inclus dans ce bilan.

H. S. HOLT, Président — C. E. NEILL, Vice-Président et Directeur-Gérant — M. W. WILSON, Gérant Général

CERTIFICAT DES VERIFICATEURS

AUX ACTIONNAIRES DE LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Nous avons examiné le bilan ci-dessus du passif et de l'actif au 29 novembre 1930 de même que les livres et comptes de la Banque Royale au bureau-chef et les rapports certifiés des succursales. Nous avons vérifié les espèces et les valeurs qu'il y avait au bureau-chef à la fin de l'année fiscale de la banque, et, au cours de l'année, nous avons compté et examiné les espèces et les valeurs de plusieurs des plus importantes succursales.

Nous avons obtenu toutes les informations et explications dont nous avons eu besoin et, dans notre opinion, les opérations de la Banque dont nous avons pris connaissance, étaient dans les attributions de la Banque. Le bilan ci-dessus, dans notre opinion donne, tel qu'il est, un exposé exact de la Banque à la date du 29 novembre 1930 tel qu'il apparait aux livres de la Banque.

W. GARTH THOMPSON, C.A., Peat, Marwick, Mitchell & Co.
A. B. BRODIE, C.A., Price, Waterhouse & Co.
} comptables-vérificateurs.

Montréal, Canada, le 26 décembre 1930.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Solde créditeur au compte de profits et pertes, au 30 novembre 1929	$3,574,151.10	
Profits de l'exercice finissant le 29 novembre 1930, déduction faite des frais d'administration, intérêts accrus sur les dépôts, intérêts perçus d'avance sur les escomptes et provision pour toutes dettes mauvaises et douteuses	6,572,627.19	
		$10,146,778.29
REPARTIS COMME SUIT:		
Dividendes Nos. 170, 171, 172 et 173, au taux de 12% par année	$4,200,000.00	
Boni de 2% payé aux actionnaires	700,000.00	
Contribution au Fonds de Pension du Personnel	200,000.00	
Provision pour les immeubles de la Banque	400,000.00	
Réserve pour les impôts fédéraux, y compris l'impôt sur les billets de la Banque en circulation	540,000.00	
Solde créditeur au compte de profits et pertes au 29 novembre 1930	4,106,778.29	
		$10,146,778.29

H. S. HOLT, Président — C. E. NEILL, Vice-Président et Directeur-Gérant — M. W. WILSON, Gérant Général

Montréal, le 26 décembre 1930

224-1-P2-X

Feuilleton de la "Liberté" No 9

ANITA

M. DELLY

(Suite)

— Vous ne vous doutez peut-être pas du poids immense que vous m'enlevez, Anita! Il m'était dur de partir en songeant qu'un ressentiment bien justifié, hélas! me poursuivait toujours. Maintenant, nous voilà réconciliés et devenus de bons cousins, n'est-ce pas? demanda-t-il d'une voix un peu frémissante.

— Oh! oui, Ary!... J'en suis si contente! dit-elle avec élan. Mais justement, voilà que vous partez!

— Oui, je pars, il le faut... Vous prierez un peu pour moi, ma petite cousine.

Il porta à ses lèvres la petite main qu'il tenait entre les siennes, et, se détournant un peu brusquement, s'éloigna après avoir appelé Claudine.

Anita ne put se remettre au travail. Le front entre ses mains, elle se mit à songer à cette scène si inattendue qui lui laissait au coeur un sentiment complexe, fait de joie et de tristesse. Comme il était noble, loyal et bon, cet Ary autrefois détesté! De quelle manière parfaite il venait de réparer ses torts! Et justement, il allait s'éloigner, lui qui avait su si bien effacer, en un seul instant, les souffrances morales, l'isolement et les dédains ayant été dans cette maison le partage d'Anita Handen!

A cette pensée, des larmes jaillirent des yeux de la jeune fille, et elle murmura pensivement:

— Aurais-je jamais eu l'idée autrefois que je pleurerais parce qu'Ary s'en va!

XII

Pour la première fois depuis plusieurs mois, le soleil s'était décidé à faire son apparition et inondait victorieusement de sa lumière d'or la cité attristée jusqu'ici par des pluies persistantes. Le printemps n'avait été que la maussade continuation d'un hiver humide et malsain, mais en ce jour il prenait sa revanche... revanche charmante et ardemment désirée.

Sous la main de Charlotte, toutes les fenêtres de la maison Handen s'ouvraient afin de laisser pénétrer dans les pièces sombres ce bienheureux rayon de soleil. Seule, l'une d'elles, au second étage, demeurait close. Là était la chambre d'Anita. La jeune fille revêtait en cet instant son costume de sortie, et sa hâte fébrile, sa pâleur, la tristesse décelée par ses grands yeux un peu cerclés de noir témoignaient d'une souffrance et d'une inquiétude extrêmes. Mlle Rosa Friegen était mourante, il n'était pas sûr qu'elle pût voir la fin de cette journée. Aussi la jeune fille reconnaissante et désolée se souciait-elle peu du gai printemps agitant sa brise fraîche et lançant vers sa fenêtre ses flèches lumineuses. Toutes ses pensées s'en allaient vers la maison grise où agonisait doucement la femme tendre et dévouée qui lui avait donné la solide nourriture de l'intelligence et de l'âme.

Une fois prête, elle descendit rapidement. Sur le palier du premier étage, on apercevait, par une porte entr'ouverte, une vaste pièce envahie par les ouvriers. Mme Handen faisait repeindre et tapisser la chambre d'Ary. Il n'y avait aucun espoir de le voir revenir à M... cette année: sa décision était formelle à ce sujet, ses occupations ne lui permettant pas, disait-il, de s'accorder ce congé. En conséquence, Mme Handen avait projeté pour la fin de l'été un séjour assez long en Italie, afin d'avoir l'occasion de voir fréquemment son fils. Le jeune homme avait établi sa résidence à Rome, d'où il rayonnait dans toutes les capitales du monde, excitant un enthousiasme extraordinaire. Mais le projet de restauration n'en avait pas moins été maintenu, Mme Handen détestant abandonner une idée longuement préparée.

Tout en avançant vers la maison grise, Anita se demandait si l'été serait aussi mélancolique que cet hiver qui finissait. Elle s'était trouvée, en effet, en butte à la froideur toujours grandissante de Mme Handen, jalouse de l'affection ardente témoignée par Maurice à sa cousine. Peut-être aussi la veuve croyait-elle les calomnies du conseiller par rapport à Ulrich. Et, de la part de ce malveillant personnage, que n'avait-elle pas eu à souffrir! Personne dans la maison n'étant assez influent pour remplacer Ary, le lâche conseiller en avait profité pour tourmenter la fille de ce Bernhard qu'il semblait honorer d'une haine particulière.

Oui, cet hiver avait été véritablement triste... pour tous d'ailleurs. Frédérique, replongée dans son humeur sombre, s'isolait de sa famille et travaillait avec une dévorante ardeur; elle refusait obstinément de prendre part aux réunions mondaines, celles-ci ayant perdu en partie le caractère littéraire qui dominait dans celles de l'été précédent. Joël Ludnach, le doux poète scandinave qui en était le charme, avait gagné son pays au début de l'hiver, étant appelé près de son père mourant. En revanche, Bettina n'avait pas manqué une fête, et l'excellent Wilhelm, radieux de voir sa jeune femme si jolie dans ses vaporeuses toilettes, l'accompagnait complaisamment. Il l'avait accompagnée jusqu'au jour, pas très tardif, où une pleurésie arrêta la vie frivole et insouciante de la charmante créature. Elle échappa à la mort, mais demeurait languissante et ne pouvait quitter la villa luxueuse qui était la propriété de Wilhelm, un peu en dehors de la ville.

Mais de toutes ces tristesses, la plus pénible était celle qu'endurait aujourd'hui Anita. Et, en entrant dans la chambre austère de Mlle Rosa, elle constata avec un indicible déchirement que le mal avait fait d'effrayants progrès.

Un rayon de bonheur traversa les yeux de la malade en voyant approcher la jeune fille.

— Vous voilà revenue, ma chérie. Vous vous fatiguez, pauvre petite!

Anita se laissa glisser à genoux contre le lit, près de Mlle Elisabeth. La mourante posa sa main sur la tête de la jeune fille.

— J'aurais voulu vous voir un peu plus heureuse, ma petite. Enfin, pourvu que vous accomplissiez la volonté divine!... Tâchez de vous associer à Elisabeth dans son oeuvre d'instruction. Demandez à votre cousin, Anita...

Elle s'arrêta de nouveau et demeura plusieurs heures sans parler, égrenant son chapelet avec une ardente dévotion. Vers 5 heures, elle dit à Anita, demeurée près d'elle:

— Rentrez, enfant, et demandez la permission de revenir me voir ce soir, n'est-ce pas?

— Je vais rester encore un peu Mademoiselle...

— Non, non, il ne faut pas mécontenter votre tante, ma chérie.

Anita obéit à cette voix toujours écoutée. Elle quitta la vieille maison dont le soleil dorait joyeusement la façade et suivit la petite rue au pavé inégal où l'herbe poussait à volonté. Derrière elle retentissait le bruit d'un pas pressé. Une voix vibrante d'émotion dit tout à coup:

Bonjour, Anita!

Elle sursauta un peu et se détourna. Ary était près d'elle, la physionomie éclairée d'un rayon de bonheur. Devant le regard stupéfait et incrédule qui se levait vers lui, il sourit joyeusement.

— Vous vous demandez si c'est bien moi? Eh oui! j'arrive tout droit de la gare, ayant pris le chemin le plus court. Vous ne vous attendiez pas à me voir surgir ainsi dans cette vieille rue?

— Non, certes! dit-elle avec un sourire heureux, en serrant la main qu'il lui tendait. Nous ne comptions pas sur vous, cette année, Ary.

— En effet, j'étais fort résolu à ne pas venir, mais...

Il n'acheva pas, mais dans ses yeux bleus passa soudain une expression très douce qui transfigura sa physionomie un peu altière. Anita la vit, et son coeur se serra un peu en se demandant quelle radieuse espérance illuminait ce regard.

Elle se remit en marche, et, durant un court instant, Ary s'avança près d'elle en silence:

— Avez-vous donc été malade? demanda-t-il tout à coup. Vous avez bien mauvaise mine et vous semblez fatiguée.

Elle lui apprit la maladie de Mlle Friegen et la fatigue, jointe à l'inquiétude qui en était résultée pour elle. En parlant de la fin prochaine de sa chère maîtresse, les larmes, courageusement refoulées jusqu'ici, perlèrent à ses paupières. Ary prit doucement sa main et enveloppa sa cousine d'un regard de sympathique émotion.

— Pauvre Anita, ceci est une dure épreuve! Cette noble femme a droit, en effet, à toute votre affection, à votre dévouement. Cependant, il faudrait prendre quelque soin de votre santé. Et, d'ailleurs, Anita, n'y a-t-il pas d'autres causes? La vie, cet hiver, a-t-elle été bien facile pour vous dans cette demeure?

Elle rougit et détourna les yeux de son regard perspicace.

— C'est Maurice qui vous a écrit cela?

— Lui, et d'autres aussi. Ne prenez pas cet air mécontent, Anita, ils ont très bien agi en me prévenant, et je viens mettre fin à ces lâches petites persécutions.

— C'est pour cela que vous êtes revenu? murmura-t-elle, incrédule.

— Pour cela... et pour autre chose aussi. Vous semblez étonnée, Anita? dit-il en riant.

— Mais oui, je le suis, en effet, car j'ai toujours entendu dire par votre mère et par vos soeurs que vous n'étiez pas sujet aux revirements d'idées et qu'il fallait une cause grave pour vous faire changer vos projets, une fois bien arrêtés.

— Et ma modeste petite cousine juge naturellement que je ne puis considérer comme une obligation importante de venir la délivrer? dit-il avec un sourire malicieux.

Elle le regarda, un peu perplexe, se demandant s'il parlait sérieusement. Mais il avait légèrement tourné la tête et semblait saisi d'un soudain intérêt pour le vieux mur pittoresquement fleuri qu'ils longeaient en ce moment.

— En effet, je n'aurais jamais cette idée, Ary. Mais puisque vous parlez de me délivrer, il existe une combinaison bien simple: Mlle Elisabeth va se trouver seule maintenant, laissez-moi être sa collaboratrice... Dites, Ary, vous voulez bien maintenant? demanda-t-elle d'un ton de prière.

Une émotion traversa le regard d'Ary en rencontrant les grands yeux bleus qui exprimaient une demande irrésistible.

— Attendez encore un peu, Anita, j'aurai peut-être une autre solution à vous proposer. Ayez confiance en moi, petite cousine, je ne vous laisserai plus exposée aux méchancetés du conseiller; déjà, je me reproche de n'avoir pas mis ordre à cela dès cet hiver.

Ils arrivaient à la porte de la maison. Un instant plus tard, la vieille demeure s'emplissait d'une agitation inexprimable. De sa chambre, Anita entendait les exclamations sans cesse renaissantes. L'arrivée inattendue d'Ary prenait chacun au dépourvu et bouleversait toutes les têtes.

En descendant un peu avant le dîner, Anita rencontra Frédérique sur le palier du premier étage. Une lueur joyeuse éclairait ce visage si souvent assombri.

— Quel événement! dit-elle en souriant. Qui aurait attendu cela d'Ary, dont les résolutions sont immuables! Et peut-être restera-t-il plusieurs mois. Il est fatigué et a refusé de nombreux concerts. Mais voyez cette malechance! Il tombe en pleine restauration de son appartement, et le voilà obligé de s'installer dans la chambre bleue. Mais il prend tout en souriant et a une physionomie heureuse qui pourrait bien présager quelque chose...

Elle s'arrêta un instant avec un petit sourire un peu malicieux.

— Je crois que notre été sera plus gai que cet effroyable hiver, reprit-elle avec un soupir d'allégement. Nous aurons des recrues du dehors, et entre autres M. Ludnach, qu'Ary a rencontré à Paris. Il doit venir passer quelque temps chez le baron Acker. Nous aurons aussi donna Ottavia Pedroni et sa nièce, Clelia. Vous nous en avez peut-être entendu parler?

Et, sur un signe négatif d'Anita, elle continua:

— Donna Clelia est une jeune Italienne que nous avons connue à Naples, où elle habite avec sa tante. Ces deux dames ont projeté un voyage en Allemagne, et, naturellement, nous les retiendrons ici le plus longtemps possible. Donna Clelia est très jolie, extrêmement gaie et mondaine, musicienne accomplie. Ainsi, nos réunions de cet été ne pourront manquer d'être intéressantes et fort animées.

Il y avait lieu de s'étonner que cette même personne si ennemie, cet hiver, des plaisirs mondains, s'en montrât soudain presque enthousiaste. Mais si ces réflexions traversèrent un instant l'esprit d'Anita, elle ne songea pas à approfondir l'énigme. Quelque chose s'était ému et attristé en elle à l'annonce de l'arrivée de cette étrangère, et, malgré ses efforts, elle ne put chasser complètement cette impression.

Depuis longtemps le dîner n'avait été aussi animé que ce soir-là. Ary avait maintes anecdotes à conter, Frédérique se montrait d'une gaieté inaccoutumée; Félicité, tout à fait remise maintenant et douée d'un tour d'esprit original, semait la conversation de ses saillies joyeuses. Mme Handen elle-même semblait retrouver un peu de vie. Seule, Anita demeurait triste et absorbée. Elle songeait à Mlle Rosa et appréhendait l'instant où il lui faudrait demander à Mme Handen l'autorisation de retourner à la maison grise. La veille déjà, elle avait été assez mal accueillie. Et cependant, ce serait vraisemblablement le dernier soir!

A l'instant où chacun se levait de table, le conseiller entra. Avec son habituel empressement bruyant, il souhaita la bienvenue à son petit-neveu, sans paraître s'apercevoir de l'attitude glaciale d'Ary. Anita attendit que tous fussent entrés dans la salle d'étude, espérant pouvoir, pour adresser sa requête, éviter la présence trop rapprochée du conseiller qui ne manquerait pas de la contrecarrer. Mais il s'asseyait précisément près de Mme Handen, et les jeunes gens se réunissaient autour d'eux.

— Eh bien! venez donc vous asseoir, Anita? dit Ary en approchant un fauteuil près de Frédérique.

— Non, je vous remercie, Ary, mais il faut...

Résolument, elle s'avançait vers Mme Handen.

— Mlle Rosa est mourante, et je voudrais bien que vous m'autorisiez à retourner ce soir, Madame.

— Encore!... Je n'en vois pas la nécessité, cette personne n'étant pas votre parente, répliqua sèchement Mme Handen.

— Non, Madame, elle a été pour moi mieux qu'une parente!

Ces mots étaient sortis presque involontairement des lèvres d'Anita. Une vive rougeur s'étendit sur le visage de Frédérique et de Félicité, une crispation passa sur la physionomie d'Ary. Mais le calme de Mme Handen ne fut pas troublé et le conseiller s'écria en ricanant:

— Tout ça, ce sont des mots, ma petite, et je partage entièrement l'avis de ma nièce en ce qui concerne cette promenade nocturne, peu convenable d'ailleurs à accomplir à cette heure.

— Charlotte peut l'accompagner, dit Frédérique qui regardait sa cousine avec un intérêt inaccoutumé.

— Charlotte a autre chose à faire que de se déranger pour les caprices d'Anita! répondit froidement la veuve en attirant à elle son éternel tricot.

— C'est évident. Peut-être faudrait-il, à ton avis, Frédérique, mettre tous les domestiques à la disposition de cette demoiselle? dit narquoisement le conseiller. Allons, asseyez-vous vite dans un coin, petite exagérée, et ne nous imposez pas le supplice de voir votre mine révoltée, si particulièrement désagréable.

Une riposte indignée montait aux lèvres d'Anita. Mais Ary, sans se déranger, posa sa main longue et fine sur l'épaule de son grand-oncle.

— Je vous ai déjà prié de mesurer vos paroles, mon oncle, dit-il d'un ton bref où passait un souffle d'irritation contenue avec peine.

— Eh!... mais Ary, ne broie pas ainsi ma pauvre épaule, s'écria le conseiller avec une affreuse grimace en se démenant pour échapper à l'étreinte de cette main si dure sous son apparence élégante. Que te prend-il donc?

Ary retira sa main et se tourna vers sa cousine.

— Paolo est à votre disposition, Anita.

— Il y a quelque chose de beaucoup plus simple, déclara Frédérique. Le temps est doux ce soir, et je te propose une petite promenade, Ary. En passant, nous laisserons Anita chez Mlle Friegen et nous la reprendrons un peu plus tard.

— Voilà, en effet, une excellente idée. Cela vous convient-il ainsi, Anita?

Un regard reconnaissant lui répondit, et la jeune fille suivit sa cousine hors de la salle d'étude. Lorsqu'elles se trouvèrent seules, Anita murmura:

— Je vous remercie, Frédérique, de vous déranger ainsi pour moi.

— Me remercier! Vous n'avez pas souvent eu occasion de le faire jusqu'à présent, n'est-ce pas, ma pauvre Anita? dit-elle avec une entière franchise. Si vous n'étiez si bonne, vous devriez nous détester... et nous le méritons vraiment, je l'avoue.

Le souvenir de ce court trajet fait entre le frère et la soeur demeura toujours gravé dans l'esprit d'Anita. Fallait-il l'attribuer à l'influence de cette belle nuit sereine? N'était-ce pas plutôt l'émotion de cette phrase, murmurée par Ary avec une intonation pénétrante en prenant congé d'elle à la porte de la maison grise: "Dites à cette belle âme de prier un peu pour moi... et pour la réalisation d'un rêve bien cher."

Lorsqu'elle répéta cette demande à Mlle Rosa, la mourante, dont les yeux se voilaient, murmura avec un sourire heureux:

— Oui, je prierai... C'est un noble coeur, digne de tous les bonheurs. S'il pouvait un jour comprendre!...

Et son regard enveloppa une dernière fois l'élève chérie entre toutes, l'orpheline qui sanglotait en lui baisant les mains.

XIII

Les éclats joyeux de jeunes voix résonnaient dans la salle d'étude. Il y avait là les deux êtres les plus gais, les deux plus exubérantes natures de la famille: Ulrich et Léopold. Le premier était arrivé la veille à M... pour y passer quelques jours, et, en même temps que lui, Léopold avait fait son apparition. Le cadet des Handen avait passé l'hiver à Dresde, dans une institution qui le préparait spécialement aux études médicales toujours rêvées par lui.

Les deux cousins étaient assis près de Maurice dont le visage souffrant s'animait un peu à l'audition de leurs récits humoristiques. A côté de la fenêtre, Anita et Félicité travaillaient, non sans mêler leur rire à celui des jeunes gens et du petit malade. La gaieté reparaissait peu à peu sur le joli visage d'Anita. La douleur de la perte de Mlle Rosa, la fatigue, et, peut-être plus que tout encore, les épreuves morales avaient déterminé une faiblesse générale, une sorte de langueur dont elle avait eu quelque peine à se relever. Aujourd'hui, elle avait presque complètement repris ses forces, et, avec elles, sa vie de travail.

Mais cet affaiblissement passager de sa santé lui avait révélé des sympathies réelles dans cette famille si longtemps hostile. Frédérique et Félicité s'étaient montrées fort prévenantes et lui avaient témoigné des attentions très inattendues. Et Ary! De quelle sollicitude discrète il l'avait entourée, s'ingéniant à lui procurer, par l'intermédiaire de Charlotte, les distractions qui pouvaient lui plaire, s'informant chaque jour des moindres changements survenus dans son état de santé, exigeant, avec une douce autorité, qu'elle abandonnât pendant quelque temps tout travail et qu'elle suivît les plus coûteuses prescriptions du docteur! Là-dessus, la glaciale indifférence de Mme Handen avait passé inaperçue.

— Ulrich, je t'annonce que tu vas faire connaissance de la plus entraînante des Italiennes! s'écria tout à coup Léopold qui prêtait l'oreille. J'entends dans l'escalier des pas, un bruit de voix que domine le timbre bien caractéristique de donna Clélia.

Anita releva la tête et son ouvrage glissa à terre sans qu'elle s'en aperçût. Elle avait désiré et redouté à la fois cet instant où elle verrait l'étrangère, si séduisante, disait-on, cette charmante Clelia Pedroni, arrivée ici deux heures auparavant, et pour laquelle la vieille maison avait pris sa parure de fête.

Elle vit entrer, pendue au bras de Frédérique, une jeune personne de petite taille qui s'élança vers Maurice avec une gracieuse vivacité.

— Mon cher petit Maurice, je ne pouvais attendre plus longtemps avant de venir vous voir! J'ai gardé un si bon souvenir du petit garçon qui saisissait ma robe à pleines mains lorsque je me mettais au piano!

Elle s'exprimait dans un allemand très pur, mais, ainsi que venait de le dire Léopold, elle possédait un timbre particulier, très élevé, qui devait facilement tourner à l'aigre sous l'empire de quelque émotion. La douceur de l'accent italien tempérait légèrement l'impression assez désagréable produite par cette voix.

Tout en parlant, donna Clelia tournait un peu la tête en riant joyeusement, ce qui permettait d'admirer de fort jolies petites dents. L'irrégularité de ses traits ne se pouvait contester, mais on ne songeait pas à s'en apercevoir devant la grâce séduisante, le charme brillant fait de coquetterie et d'élégance, qui se dégageait de cette petite personne vêtue avec une extrême recherche. Dans son visage au teint mat étincelaient des yeux noirs, vifs et gais. Ces yeux se tournaient en cet instant vers la porte, et la jeune fille s'écriait:

— Monsieur Handen, vous m'aviez fait un très sombre portrait de votre vieille maison, et cependant elle me plaît infiniment! J'aime ces anciennes demeures familiales où la même race se perpétue... et cela est un cadre si parfait pour une famille telle que la vôtre!

Ary entrait à la suite de sa mère, ayant au bras une dame très brune, fort laide, mais de physionomie sympathique. Le jeune homme répondit par un sourire un peu distrait, mais Léopold s'écria avec une certaine ironie:

— Comment pouvez-vous aimer cette vieille maison noire, donna Clelia, vous qui habitez une villa si blanche, si élégante et si ensoleillée! Ici, tout est vieux, très austère.

— C'est une fantaisie d'un jour, déclara la dame brune. Je suppose que la perspective d'habiter toute sa vie une des antiques demeures n'enthousiasmerait pas beaucoup ma nièce.

— Oh! tante, qu'en savez-vous! s'écria la jeune fille avec un doux sourire.

Mais Anita, qui l'observait avec une inconsciente curiosité, saisit un regard lui qui se dirigeait, l'espace d'une seconde, vers donna Ottavia.

Mme Handen présenta Ulrich aux deux étrangères et leur offrit ensuite de passer dans le petit salon pour prendre le thé. Elle se dirigea la première de ce côté..., mais Ary se trouva tout à coup devant elle.

— Vous avez oublié de présenter Anita, ma mère, dit-il à voix basse.

— Tu es fou, Ary! répondit-elle sèchement. Tu sais comme moi qu'Anita ne compte pas ici.

Les sourcils du jeune homme se rapprochèrent violemment. Il se tourna vers les deux Italiennes qui s'attardaient à répondre à une question de Maurice.

(A suivre)

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

ELIE

Décès

La mort, cette terrible faucheuse, vient de ravir à notre affection Mme Alex. Dufresne, née Alice Burke. Munie des sacrements de notre sainte religion et entièrement résignée à la sainte volonté de Dieu, elle nous quitta pour la céleste patrie, au jour anniversaire de la naissance du Divin Rédempteur.

Chrétienne exemplaire, épouse dévouée, mère de famille tendre et bonne, Mme Dufresne, pendant sa vie, s'attira l'admiration et l'affection de tous, et à sa mort excita leur pitié et un douloureux regret.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre ses nombreux amis, sept petits enfants en bas âge — l'aînée à peine âgée de 10 ans — son mari, son père et sa mère, ainsi que trois frères et trois soeurs.

Les funérailles furent des plus imposantes. Il y avait foule comme on en voit rarement à de telles cérémonies. On remarquait parmi l'assistance M. le sénateur et Mme Bénard, oncle et tante de la défunte, les familles Laflèche et Caron.

Mme Georges Laflèche, organiste recherchée, toucha l'orgue pendant que d'autres parents de la défunte firent les frais du chant.

Le corps fut porté en terre par M. le maire, le conseiller du quartier, le secrétaire-trésorier Barrette, et deux neveux de la défunte.

* * *

Les familles Burke et Dufresne remercient cordialement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil.

SAINT-EUSTACHE

Résultat du concours de fin décembre à l'école de Saint-Eustache, numéro 943:

Grade X: Alice Gervais, 92.

Grade VIII: Lilly Beaudin, 90.

Grade VII: Cécile Beaudin, 75; Roland Beaudin, 70; Léon Beaudry, 70.

Grade VI: Léo Bernardin, 70; Moïse Beaudin, 70; Hélène Gauvin, 70; Rosy Picard, 69; Ida Gauvin, 80; Irène Beaudin, 89; Délia Beaudin, 88; Georgette Beaudin, 67; Claire Beaudin, 66; Simone Létourneau, 68.

Grade V: Ida Beaudin, 88; Thérèse Beaudin, 88; Marcel Beaudry, 87; Léo Ménard, 85; Annette Godin, 80; Emilien Beaudry, 75; Alfred Normandin, 70; Albert Beaudry, 65; Odila Godin, 65; Wilfrid Gervais, 60.

Grade IV: Alfreda Lachance, 89; Elva Moreau, 88; Rosa Beaudin, 82; Rosie Fidler, 76.

Grade III: Théodule Beaudin, 80; Jeanne Ménard, 77; Lucien Rivard, 76.

LORETTE

Mariage

Le dernier jour de décembre, M. Louis Marcoux, de cette paroisse, allait à Sainte-Anne-des-Chênes, recevoir au pied de l'autel la future compagne de sa vie, Mlle Délia Leclerc. N'était-ce pas là admirablement bien finir l'année? En voilà des jeunes qui ont pu dire en toute vérité que la nouvelle année ouvrait pour eux une vie nouvelle: c'est bien ce qui s'appelle être pratique. Nous les félicitons, et nos voeux les plus sincères les accompagnent. Braves jeunes gens, que votre exemple en détermine enfin un grand nombre d'indécis à suivre votre exemple!

* * *

Le dernier dimanche de l'année, les Chevaliers de Colomb donnaient, dans la salle de l'école, une partie de cartes à laquelle prirent part plusieurs Chevaliers et autres personnes de Sainte-Anne et de Saint-Boniface. La salle était remplie à sa capacité.

* * *

Statistiques vitales pour 1930: 17 baptêmes, 2 mariages et 9 sépultures, dont 4 enfants. Il a été distribué environ 17,500 communions. La paroisse compte environ 550 communiants.

Décès

Le lendemain du Jour de l'An, nous conduisions au cimetière la mère de M. Donat Levasseur, de cette paroisse. Mme Levasseur, née Laura Cormier, est décédée à l'Hospice Taché, le 31 décembre, à l'âge de 77 ans.

A Donat Levasseur et autres membres de la famille, nous offrons nos plus sincères condoléances.

DUNREA

Je ne puis laisser passer sous silence la joyeuse réunion qu'il y eut, le soir du premier de l'an, chez "grand'mère Boulet", où ses enfants, petits-enfants et même arrière-petits-enfants s'étaient donné rendez-vous pour lui souhaiter la bonne année. Il y avait là près de 70 personnes, y compris quelques amis; et après les voeux et bons souhaits échangés, tous causaient à qui mieux mieux, quand tout à coup un bruit de grelots et de voix à la porte nous annonça l'arrivée tout à fait inattendue du bon vieux Père Noël.

Il arrivait chargé et surchargé de paquets de toutes sortes, de toutes les longueurs et de toutes les grosseurs; il en avait, on peut le dire, des pieds à la tête, et même plusieurs pieds plus haut que la tête...

Jugez de la surprise générale, surtout pour tous ces petits qui le voyaient de si près, plusieurs pour la première fois.

Après le premier moment de surprise passé, le bon Père Noël commença la distribution des cadeaux; personne ne fut oublié; tous, grands et petits — et ce qu'il y en avait des grands! — allèrent, à tour de rôle, recevoir ce qui leur était destiné avec un bon mot, un conseil pratique ou un encouragement. Il était inépuisable, le bon vieux. Jusqu'au petit Lucien, notre philosophe, qui aura de quoi s'amuser une fois au collège.

Mais, au beau milieu de la distribution, le Père Noël faillit perdre... son embonpoint... Ce que nous avons ri; mais aussi, il était si fatigué et venait de si loin!...

Le plus beau des cadeaux vint en dernier et ce fut la bénédiction qui descendit sur toutes ces têtes inclinées, de la main de M. l'abbé A. Boulet, venu rehausser de sa présence cette belle fête familiale et bien canadienne.

Ensuite une ronde des enfants avec leur bon vieux Père Noël, avant que celui-ci ne parte pour faire d'autres heureux.

Malheureusement, M. Jules Deschênes, l'un des invités, arriva la distribution des cadeaux finie; mais à son regard et son sourire ironique, je crois qu'il en avait entendu parler.

Après un réveillon succulent, tous s'en retournèrent joyeux et satisfaits, emportant de cette belle soirée un souvenir qui restera longtemps dans la mémoire de chacun, grands et petits.

Merci, chère bonne vieille grand'maman, qui ne pensez qu'à faire des heureux!

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

MIEL PUR A VENDRE — $6.50 la caisse de 60 livres, mis en chaudières de 10 livres. S'adresser à Maison Saint-Joseph, Otterburne, Man. Tf

PLOMBAGE, CHAUFFAGE, couverture, ventilation. Spécialité: Fournaises à air chaud. Attention spéciale aux réparations. St. Boniface Plumbing and Heating Co. Téléphones: bureau, [illegible]; résidence, [illegible] — [illegible]. Tf

NOUS VOULONS de 15 à 20 acres de terrain pour jardinage et volailles, dans les environs de 30 milles de Winnipeg. S'adresser à Boîte 18, la "Liberté". 32p

A LOUER — Logement de 8 chambres au deuxième et troisième étage; semi-moderne, très confortable avec lot vacant. $30 par mois; à 164, rue Dumoulin. S'adresser à 294, rue Ritchot. Téléphone 201 221. 32p

NOUS ACHETONS les volailles vivantes et payons les plus hauts prix jusqu'au 1er février pour les volailles vivantes No 1 F.O.B. à Winnipeg. Poules vivantes au-dessus de 6 liv., 21 sous la livre; poules de 5 à 6 liv., 18 à 20 sous; oies vivantes, 12 à 14 sous; canards vivants de 5 liv., 20 sous. Pas de volailles inférieures. Nous fournissons les cages. Payement comptant. Bonne et heureuse année à nos nombreux expéditeurs de volailles. L. Ohrenstein, Pioneer Poultry Dealer, 164, rue Aikins, Winnipeg (membre de la "Winnipeg Poultry Association").

AU SACRE-COEUR

En 1930

Les registres de la paroisse indiquent qu'en 1930, il y eut 52 baptêmes, 22 mariages et 14 sépultures.

Visiteurs

M. l'abbé Georges Marchand, curé du Pas; le R. P. Mathias Kalmès, O.M.I., retour de la mission de Roseau.

Malades

Mme Richard, très gravement malade; M. Louis Baudry, opéré d'urgence, se remet de sa dure épreuve; les enfants de la famille A. Côté, que la maladie confine au lit.

La Société Saint-Jean-Baptiste

Le deuxième dimanche de ce mois, donc le 11 janvier, il y aura assemblée mensuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste. Au cours de cette première réunion de l'année se tiendront les élections. De plus, il est probable que la question du recrutement reviendra sur le tapis. D'ailleurs, pourquoi chaque district de Winnipeg, — sans excepter le côté sud de la rivière Assiniboine — n'aurait-il pas de nombreux représentants à nos assemblées?

Invitation à tous les membres, dimanche prochain, à 8 h. 30.

Notre ligue de quilles

Les dernières joutes laissèrent les clubs dans les mêmes positions, mais avec les points suivants:

	G.	P.	Pts
Gervais	10	5	20
Gauthier	8	7	16
Léveillé	6	9	12
Sala	6	9	12

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Le mercredi 7 janvier, à 3 h. de l'après-midi, aura lieu l'assemblée régulière du mois de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, dans la salle de l'"Amicus Club", édifice Northern Life, 300, rue Main. Un comité de nomination sera formé et les élections pour l'année 1931 auront lieu à l'assemblée de février. Il est tout probable qu'un déjeuner précédera. Mmes H. Morin, D.-J. Léger et J.-B. Poitras sont en charge du thé pour l'après-midi du 7 janvier.

Nous comptons sur la présence d'un grand nombre de membres étant donnée l'importance de l'assemblée de mercredi prochain.

Hermine FRAPPIER-LOVE,
Secrétaire.

Cercle Molière

Nombreux étaient les membres et amis présents à la soirée du 20 décembre; un arbre de Noël magnifiquement orné attendait les invités et aussitôt les formalités habituelles expédiées, les réjouissances commencèrent.

Le programme musical et littéraire suit:

Un quatuor composé de Mlles Yvonne Thibault et Yvette Sala et de MM. Glénat et Delavignette rendit avec un ensemble et un goût parfaits les chants appropriés à l'occasion: "O Nuit heureuse", "O Nuit charmante" et "La Crèche Dieu", de Gounod.

M. Frank Simons, violoniste bien connu, parfaitement accompagné par M. Niermeier, voulut bien nous donner "Andante Cantabile", de Tchaikowsky, et "Czardas", de Monti.

Puis l'expert diseur qu'est notre ami L.-P. Gagnon compléta dignement l'atmosphère en nous donnant deux contes de Noël: "La Chapelle blanche", de Jules Lemaître, et le "Noël Impérial", de François Coppée.

M. Marius Benoist remercia les artistes avec sa verve habituelle; nous sommes heureux de le voir se spécialiser dans cette branche quand la musique lui en laisse le loisir.

Sur ces entrefaites, saint Nicolas fit son apparition et, puissamment aidé de MM. Glénat et Delavignette, commença la distribution impartiale des objets dont était couvert l'arbre de Noël. Il faut dire qu'auparavant toutes les personnes présentes reçurent une coiffure de circonstance dont il convient de remercier l'aimable pourvoyeur, M. Glénat.

Au milieu de l'hilarité générale et à l'accompagnement des sifflets, crécelles, etc., les rafraîchissements firent irruption et reçurent un accueil chaleureux.

A ce propos, il convient de remercier tout particulièrement les dames et demoiselles qui voulurent bien se charger de rassembler et de distribuer le ravitaillement qui fonctionna comme sur des roulettes.

Le souvenir de cette soirée demeurera dans la mémoire des invités comme une des plus agréables à tous points de vue.

Baptême

Le 28 décembre — Marie-Yvonne-Evelyne, née le 23 décembre, enfant de M. et Mme Alfred Granger. Parrain et marraine: M. et Mme Louis Gossard.

L'EVANGILE

Dimanche dans l'octave de l'Epiphanie

(S. Luc, II, 41-52)

Lorsque Jésus fut âgé de douze ans, ses parents se rendirent à Jérusalem, selon leur coutume, au temps de la fête de Pâque. Comme ils s'en retournaient, les jours de la fête étant passés, l'enfant Jésus demeura dans Jérusalem, sans que son père ni sa mère s'en aperçussent. Mais, pensant qu'il était avec ceux de leur compagnie, ils marchèrent durant un jour, puis ils le cherchaient parmi leurs parents et les personnes de leur connaissance; mais, ne l'ayant point trouvé, ils retournèrent à Jérusalem pour l'y chercher. Après trois jours, ils le retrouvèrent dans le Temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant; et tous ceux qui l'entendaient parler étaient dans l'admiration de sa sagesse et de ses réponses. A cette vue, Marie et Joseph furent très étonnés, et sa mère lui dit: Mon fils, pourquoi avez-vous agi de la sorte avec nous? Voyez votre père qui vous cherchait, ainsi que moi, tout affligés. Il leur répondit: Pourquoi me cherchiez-vous? Ne saviez-vous pas que je dois m'occuper de ce qui regarde le service de mon Père? Mais ils ne comprirent pas cette parole. Il partit ensuite avec eux pour se rendre à Nazareth, et il leur était soumis. Or sa mère conservait dans son coeur le souvenir de toutes ces choses. Et Jésus croissait en sagesse, en âge et en grâces, devant Dieu et devant les hommes.

Calendrier de la semaine

Jeudi 8 février — S. Séverin.
Vendredi 9 — S. Julien.
Samedi 10 — S. Guillaume.
Dimanche 11 — Dimanche dans l'octave de l'Epiphanie. Ste Famille.
Lundi 12 — S. Arcade.
Mardi 13 — Ste Véronique.
Mercredi 14 — S. Hilaire.

L'éloquence parlementaire aux Etats-Unis

Il est évident que la population américaine fait bien peu de cas des discours qui se prononcent à Washington, pendant que le Congrès y délibère sur les plus graves questions de l'administration.

On a publié la semaine passée la nouvelle que sur les cent vingt millions de personnes qui composent la population des Etats-Unis il n'y en a que mille qui aient pris un abonnement au "Congressional Record", qui correspond à notre "Hansard".

Et combien de personnes nous assurent que les peuples modernes s'intéressent à l'administration des affaires publiques et ont élargi leur champ de vision sous l'influence des principes démocratiques!

* * *

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.